



Assemblée générale

PROVISOIRE

A/40/PV.52
31 octobre 1985

FRANCAIS

Quarantième session

ASSEMBLEE GENERALE

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE PROVISOIRE DE LA CINQUANTE DEUXIEME SEANCE

Tenue au Siège, à New York,
le mardi 29 octobre 1985, à 10 h 30

Président : M. de PINIES (Espagne)
puis : M. BASSOLE (Burkina Faso)
(Vice-Président)

Politiques d'apartheid du Gouvernement sud-africain [35] :

- a) Rapport du Comité spécial contre l'apartheid
- b) Rapport du Comité spécial pour l'élaboration d'une convention internationale contre l'apartheid dans les sports
- c) Rapport du Secrétaire général
- d) Rapport de la Commission politique spéciale

Le présent compte rendu contient le texte des discours prononcés en français et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels de l'Assemblée générale.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être présentées, dans un délai d'une semaine, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Département des services de conférence, bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

La séance est ouverte à 10 h 50.

POINT 35 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

POLITIQUE D'APARTHEID DU GOUVERNEMENT SUD-AFRICAIN :

- a) RAPPORT DU COMITE SPECIAL CONTRE L'APARTHEID (A/40/22 et Add.1 à 4)
- b) RAPPORT DU COMITE SPECIAL POUR L'ELABORATION D'UNE CONVENTION INTERNATIONALE CONTRE L'APARTHEID DANS LES SPORTS (A/40/36)
- c) RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL (A/40/780)
- d) RAPPORT DE LA COMMISSION POLITIQUE SPECIALE (A/40/805).

Le PRESIDENT (interprétation de l'espagnol) : L'Assemblée va poursuivre l'examen du point 35 de l'ordre du jour, intitulé "Politique d'apartheid du Gouvernement sud-africain".

Avant de donner la parole au premier orateur, je voudrais rappeler aux représentants que, conformément à la décision que l'Assemblée a adoptée hier après-midi, la liste des orateurs sera close aujourd'hui à 17 heures. En conséquence, je demande aux représentants qui veulent participer au débat de s'inscrire le plus tôt possible.

M. OSMAN (Somalie) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, puisque c'est la première fois que je prends la parole devant l'Assemblée pour faire une déclaration de fond, je voudrais tout d'abord vous présenter les félicitations les plus sincères de ma délégation à l'occasion de votre accession à la présidence de cette quarantième session historique de l'Assemblée générale des Nations Unies. Ceux d'entre nous qui connaissons votre compétence, votre habileté diplomatique et votre riche expérience sommes pleinement assurés que vous guiderez nos délibérations pour leur assurer le succès.

Je tiens également à saisir cette occasion pour saluer la contribution précieuse qu'a apportée S. Exc. le général de division Joseph Garba, du Nigéria, dans son éloquente allocution et dans le rapport exhaustif qu'il a présenté hier, en sa qualité de président du Comité spécial contre l'apartheid et de président du Groupe africain à New York pour le mois d'octobre. Nous lui rendons également hommage pour son dévouement et son attachement à la cause des peuples opprimés d'Afrique australe.

Nous félicitons également le Rapporteur du Comité spécial, M. Mitra, pour sa présentation lucide et détaillée du rapport du Comité. Nous avons la bonne fortune d'avoir M. Akhund, sous-secrétaire général et directeur du Centre contre

M. Osman (Somalie)

l'apartheid, son secrétaire et le personnel du Centre, et nous leur sommes reconnaissants des efforts inlassables qu'ils déploient et des contributions précieuses qu'ils apportent aux travaux du Comité spécial.

En tant que membre actif du Comité spécial contre l'apartheid, la Somalie continue de jouer un rôle important dans l'intensification de la campagne internationale contre l'apartheid. Ma délégation est animée de sentiments mêlés de frustration et de fierté à l'écoute du débat sur la question d'apartheid à ce moment particulier où nous évaluons les accomplissements des Nations Unies et où nous sommes témoins d'une nouvelle phase critique de la lutte de libération en Afrique du Sud.

Nous partageons tout d'abord un sentiment universel d'indignation en constatant que les forces d'injustice et d'oppression s'opposent brutalement à la lutte légitime et courageuse menée par la majorité non blanche en Afrique du Sud. Nous tirons cependant quelque fierté du fait que l'Assemblée générale s'attache résolument depuis des années à soumettre la question de l'apartheid à la conscience du monde et également à assurer au peuple opprimé d'Afrique du Sud qu'il n'est pas isolé dans sa lutte.

Ce fut une dizaine d'années après la défaite du nazisme que le Gouvernement nationaliste d'Afrique du Sud a lancé son plan d'apartheid. Très rapidement, à l'Assemblée générale, on a reconnu que le monde se trouvait devant une nouvelle tentative visant à appliquer la théorie de la race des seigneurs et à dépouiller des peuples de leurs droits et de leur humanité même pour des raisons de race et de couleur. Les faits qui se sont accumulés depuis 30 ans ne servent qu'à renforcer le jugement selon lequel la politique d'apartheid, à l'instar de celle des nazis, constitue un crime contre l'humanité.

C'est pourquoi ce doit être une source de satisfaction pour nous tous de constater que les pressions morales exercées par la campagne internationale sous la direction du Comité spécial contre l'apartheid ont eu un effet cumulatif tout à fait évident aujourd'hui. Cela tient en grande mesure aux efforts grâce auxquels les gens ont pris conscience dans toutes les régions du monde de la nature perverse de l'apartheid.

Malheureusement, nous devons bien nous rendre compte également que l'indignation morale et les condamnations verbales n'ont nullement réussi à empêcher, par le passé, un durcissement de l'apartheid. A elles seules, elles ne serviront certainement pas à persuader la minorité privilégiée de l'Afrique du Sud

M. Osman (Somalie)

de prendre les mesures nécessaires pour éliminer l'apartheid et créer une société juste. Ce n'est qu'une action ferme et concertée de la part de la communauté internationale qui pourra apporter un appui efficace à la lutte de libération menée par le peuple opprimé d'Afrique du Sud.

Il est regrettable que la stratégie de l'Assemblée générale consistant à isoler l'Afrique du Sud par la rupture de tous liens politiques, diplomatiques, militaires, économiques et culturels avec le régime d'apartheid ait été compromise dans le passé par le fait que les principaux partenaires commerciaux de l'Afrique du Sud ne l'ont pas appliquée. Cependant, les événements actuels en Afrique du Sud fournissent de nouvelles occasions et de nouveaux encouragements pour que s'instaure une coopération universelle en ce qui concerne toute la gamme des mesures proposées par l'Assemblée générale dans ses résolutions contre l'apartheid.

Le massacre d'hommes et de femmes à Sharpeville et d'enfants à Soweto ont été des événements marquants dans l'histoire de la lutte menée contre l'injustice en Afrique du Sud. Mais ces signes de la brutalité de l'apartheid n'ont donné lieu qu'à une indignation de courte durée, les affaires avec le régime minoritaire ayant ensuite repris leur cours habituel. Aujourd'hui, alors que l'on ne peut contenir plus longtemps les sentiments de frustration et de colère des communautés non blanches dans toute l'Afrique du Sud, et alors que la lutte à mort avec les forces d'oppression est devenu un mode de vie, la communauté internationale est, plus que jamais auparavant, interpellée pour qu'elle prenne des mesures afin de faire abolir l'apartheid. Il serait certes honteux qu'à son quarantième anniversaire, l'Organisation des Nations Unies faillisse encore une fois à son devoir de répondre efficacement à l'une des grandes questions morales de notre époque.

M. Osman (Somalie)

Selon nous, la seule mesure qui corresponde aux nécessités de cette dangereuse situation est l'imposition, par le Conseil de sécurité, de sanctions globales et obligatoires, y compris un embargo pétrolier, contre l'Afrique du Sud.

On prétend souvent que les sanctions sont inefficaces et seraient surtout préjudiciables pour la population non blanche d'Afrique du Sud. Il convient de se demander quels maux plus grands pourrait endurer la majorité opprimée que les souffrances et les humiliations constantes qu'elle subit sous le régime d'apartheid. En outre, il est évident que l'Afrique du Sud est réellement sensible aux pressions internationales. Chaque fois que ces pressions ont été vigoureusement exercées, comme ce fut le cas dans le domaine des sports, elles ont produit des résultats tangibles. Très récemment encore, il était inconcevable que des milieux d'affaires ou des groupes politiques influents de la communauté blanche d'Afrique du Sud chercheraient à avoir des entretiens avec les dirigeants en exil de l'African National Congress. Ces groupes sont bien sûr motivés non seulement par les dangers de conflit interne mais également par des pressions extérieures. La tendance au désinvestissement de la part de sociétés qui font des affaires avec l'Afrique du Sud et la volonté de certains des principaux partenaires commerciaux de l'Afrique du Sud de prendre contre l'apartheid des mesures économiques limitées mais qui n'en sont pas moins concrètes, laissent entrevoir, pour la première fois, la possibilité de sanctions plus larges et cela n'est pas sans effet.

Mon gouvernement se félicite de la mise en oeuvre, par certains gouvernements, de politiques officielles concernant les nouveaux investissements en Afrique du Sud, les nouveaux prêts et la vente de krugerrands. Nous nous félicitons également de la résolution adoptée par le Conseil de sécurité qui demande des mesures analogues. Nous estimons cependant que l'élan imprimé par ces mesures doit être renforcé. L'expérience du passé montre que la minorité blanche d'Afrique du Sud continuera à dresser des obstacles sur la voie de la justice, de la raison et de la paix à moins que la communauté internationale ne lui signifie sans ambiguïté que toutes les mesures disponibles aux termes de la Charte seront appliquées pour abolir l'apartheid.

Nous espérons que personne ne se laissera abuser par la campagne de propagande du régime de Botha, qui s'efforce de camoufler la réalité de l'apartheid en recourant à des astuces sémantiques et en substituant des promesses de réforme au changement positif. On peut juger de la sincérité de ces promesses au moment où

M. Osman (Somalie)

l'Afrique du Sud méconnaît l'appel lancé par la communauté mondiale pour qu'elle libère les dirigeants emprisonnés, comme Nelson Mandela, et qu'elle négocie avec eux l'instauration d'une société où règne la justice.

Ma délégation appuie fermement la proposition avancée par le Président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine, S. Exc. M. Abdou Diouf, président du Sénégal, selon laquelle une conférence internationale sur les sanctions contre l'Afrique du Sud devrait avoir lieu en juin de l'année prochaine. Nous avons souvent suggéré dans le passé que les principaux partenaires commerciaux de l'Afrique du Sud aient des consultations entre eux et avec d'autres Etats pour décider de la façon la plus efficace dont les sanctions, pourraient être imposées. Nous espérons qu'à cette conférence sur les sanctions, ils seront prêts à présenter des propositions pratiques et à manifester la volonté politique nécessaire. Les pays en développement se trouvant en première ligne du conflit en Afrique australe risquent d'être les plus sérieusement touchés par les sanctions, mais ils ont fait clairement savoir qu'ils étaient disposés à consentir les sacrifices nécessaires. Il serait certes de la plus grande importance pour les Etats de première ligne de recevoir, de la part de la communauté internationale, une aide économique appropriée qui leur permettrait de surmonter les difficultés particulières qu'ils éprouveraient du fait de sanctions économiques imposées à l'Afrique du Sud. Comme les Etats Membres le savent sans doute, l'Article 50 de la Charte prévoit des situations de ce genre. Ma délégation estime qu'une coopération étroite entre tous les Etats intéressés est tout à fait réalisable et elle assurerait le succès des efforts internationaux dirigés contre l'apartheid.

La Charte des Nations Unies et les nombreuses autres déclarations et résolutions pertinentes qui prennent fait et cause pour les droits de l'homme, notamment le droit à l'autodétermination et à la liberté, n'exigent rien de moins qu'un effort maximal de la part de nous tous. Le moment est venu d'agir. Espérons que le quarantième anniversaire des Nations Unies sera marqué par la détermination solennelle de tous les Etats d'oeuvrer pour l'abolition complète du système exécrable de l'apartheid et pour l'édification d'une société non raciale et démocratique dans une Afrique du Sud unifiée, à laquelle tous les habitants participeront pleinement.

Redoublons d'efforts, en cette Assemblée mondiale, pour atteindre cet objectif, afin que le peuple opprimé d'Afrique du Sud exerce sans retard ses droits inaliénables à la justice, à la liberté et à la dignité humaine, dans une atmosphère de paix, d'harmonie et de progrès.

Sir John THOMSON (Royaume-Uni) (interprétation de l'anglais) : En cette année commémorative, nous avons, comme jamais auparavant, examiné tant les points forts que les insuffisances des Nations Unies. Nous avons entendu des déclarations franches et méritoires. Je perçois deux thèmes sous-jacents qui sont communs à la plupart d'entre nous. Le premier est que les Etats Membres demeurent véritablement attachés aux idéaux et aux principes des Nations Unies. Le second est qu'il faut d'urgence renforcer l'influence et l'autorité de notre Organisation.

C'est dans cet esprit que nous, les Membres de l'Assemblée générale, devons envisager le débat annuel consacré à l'apartheid. Nous devons soumettre les travaux des Nations Unies sur cette question au même examen rigoureux. Sommes-nous dans la bonne voie? Ou les critiques selon lesquelles nous y avons introduit des considérations idéologiques et politiques étrangères au problème sont-elles fondées? Avons-nous permis qu'une question extrêmement préoccupante pour le public soit traitée comme faisant partie d'un rituel annuel?

Sir John Thomson (Royaume-Uni)

Je m'estime heureux de prendre la parole sous votre présidence. Que la présidence de la quarantième session soit assumée par un éminent représentant d'un grand pays est un honneur rendu à notre ancienne civilisation européenne. En outre, pour toutes les délégations ici présentes, votre expérience - qu'il me soit permis de dire votre expérience exceptionnelle - est d'une très grande valeur.

Ceci m'amène à m'écarter de mon texte écrit. Je viens de poser la question : devons-nous permettre qu'un problème qui préoccupe profondément l'opinion publique soit traité comme faisant partie d'un rituel annuel? C'est la quatrième Assemblée générale à laquelle je prend part, mais je dois dire que, même au cours de ces quatre années - qui ne peuvent être comparées aux 29 années que vous avez consacrées aux Nations Unies - j'ai été frappé par la verbosité de l'Assemblée générale. Il me semble que l'on n'accorde pas suffisamment d'attention aux arguments présentés. Lorsqu'un orateur prend la parole, on présuppose ce qu'il va dire et bien souvent on ne l'écoute pas.

Il est à mon avis regrettable que si peu de représentants aient été présents lorsque ce débat a commencé hier après-midi avec le discours du Président du Comité spécial contre l'apartheid. Je ne me plains pas de voir l'auditoire si clairsemé ce matin, au moment où je prends la parole, mais il est dommage que nous ne prenions pas nos arguments respectifs plus au sérieux.

Je n'ai pas l'intention de faire ce matin une déclaration rituelle, et j'espère ne pas être écouté rituellement. Certaines des choses que je vais dire ne seront pas approuvées par beaucoup de délégations. D'autres seront unanimement approuvées. J'espère que les éléments de mon intervention, ceux qui seront unanimement approuvés et ceux qui représentent peut-être un point de vue minoritaire, seront entendus et feront l'objet d'une réflexion sérieuse. Comme je l'ai déjà dit, il ne s'agit pas d'un discours rituel. Je voudrais le montrer en posant la question : permettrons-nous à ceux qui détiennent le pouvoir en Afrique du Sud de méconnaître les points de vue que nous avons exprimés à l'Assemblée générale?

Une maison divisée ne peut survivre. Il en est ainsi en ce qui concerne l'apartheid. Jamais l'Assemblée générale, sur aucune autre question dont j'ai souvenir, ne s'est montrée aussi unie que dans son opposition à l'apartheid et - bien que cela dépasse le cadre de ce débat - à la politique extérieure et intérieure de l'Afrique du Sud. En maintenant cette politique, l'Afrique du Sud n'a pas d'alliés, pas d'amis, pas de partisans, pas de défenseurs. Aucun orateur

Sir John Thomson (Royaume-Uni)

au cours de ce débat ne trouvera une justification à l'apartheid. Tous les membres de l'ONU, que je le sache, ont pris des mesures pour marquer leur opposition à l'apartheid. C'est indubitablement une cause commune. Mais c'est une cause que nous saçons chaque fois que, à partir de notre unité, nous créons la désunion; chaque fois que nous divisons notre maison au lieu de l'unifier; chaque fois que nous nous attaquons les uns les autres, ce qui est une solution de facilité, au lieu de nous attaquer à une question beaucoup plus difficile : comment promouvoir la création pacifique et rapide d'une société juste en Afrique du Sud.

Par conséquent, la reconnaissance de ce but commun au cours de notre débat sur l'apartheid constitue la première condition pour pouvoir exercer une plus forte pression sur l'Afrique du Sud. Ce but est la création d'une société juste en Afrique du Sud, où aucune personne ni aucun groupe, quelles que soient la couleur de leur peau, leur race ou leur appartenance tribale se verraient refuser les droits civils ou politiques ou seraient soumis à la domination des autres. Prenons en clairement conscience : le problème de l'apartheid est situé à un bout de la table et tous les membres de l'Assemblée générale se tiennent à l'autre bout. Nous pouvons ainsi axer nos efforts et notre attention sur ce problème commun.

En ce qui concerne mon propre pays, quiconque a étudié la naissance, avec l'appui de tous les partis, du Mouvement anti-apartheid en Grande-Bretagne; les discours annonçant le vent du changement prononcés avec tant de force par M. Harold Macmillan à Lagos et au Cap il y a 25 ans; le retrait de l'Afrique du Sud du Commonwealth; le débat intensif au parlement et dans la presse depuis plus d'un quart de siècle; les déclarations sans équivoque et les actions menées par les gouvernements et les premiers ministres qui se sont succédé jusqu'à présent : quiconque accorde la moindre attention à ce genre de choses ne peut douter de la sincérité et de la profondeur du sentiment de répulsion qu'éprouve la Grande-Bretagne à l'égard de l'apartheid. Nous avons fait connaître ce sentiment au Gouvernement sud-africain, et nous n'admettons pas qu'on en doute.

Le Royaume-Uni se félicite de la préoccupation croissante que manifeste la communauté internationale à l'égard de l'apartheid, laquelle a été pleinement reflétée, par exemple, dans la déclaration faite, avec notre appui, au nom des Etats Membres de la Communauté européenne. Avec nos amis du Commonwealth et de la Communauté européenne, qui, ensemble, représentent un tiers des Membres de l'ONU, nous avons voulu signifier à l'Afrique du Sud un point de vue commun. Au cours des deux derniers mois, nous avons, avec nos partenaires, pris des mesures spécifiques

Sir John Thomson (Royaume-Uni)

pour concrétiser ce point de vue. De même, dans le cadre plus large de l'ONU, nous souhaitons oeuvrer avec d'autres pays sur des fondements communs. Je regrette donc l'attaque surprenante et injustifiable contre la politique commune des Etats membres de la Communauté européenne qui figure dans le rapport du Comité spécial contre l'apartheid. Je suis persuadé que ceux qui ont écouté la déclaration du Représentant permanent du Luxembourg hier après-midi s'accorderont à dire que cette politique, notamment l'utile visite des trois ministres européens des affaires étrangères, a été déformée d'une façon qui entrave nos efforts en vue d'adopter une approche commune. Je regrette aussi et je trouve injustes les attaques qui ont été lancées contre mon pays en particulier.

Nous devons en premier lieu constituer un front uni, puis déterminer précisément la cible contre laquelle il doit être établi. Pour y parvenir nous devons mieux comprendre l'Afrique du Sud et ce qui s'y déroule véritablement. Cela peut sembler étonnant de dire cela alors même que les médias nous inondent de comptes rendus vivants sur les événements bouleversants survenus en Afrique du Sud et que les documents des Nations Unies sur la question sont reproduits au mètre cube.

Sir John Thomson (Royaume-Uni)

Comme presque tous ceux qui sont ici présents, je n'ai pas d'expérience directe de l'Afrique du Sud, mais je partage avec beaucoup d'autres une gêne profonde due au fait que nous ne pouvons pas nous attaquer efficacement à cette question à moins d'avoir une bonne compréhension de ses complexités. Les rapports que nous publions nous-mêmes aux Nations Unies, qui proviennent de sources secondaires et sélectives, tendent inévitablement à devenir répétitifs et superficiels et à trop simplifier la situation. Nous risquons de nous placer dans la situation d'un médecin qui voudrait prescrire un remède rapide sans avoir fait le diagnostic correct.

Les Etats Membres de la Communauté européenne ont en conséquence demandé à trois de leurs ministres des affaires étrangères de se rendre en Afrique du Sud en août pour s'entretenir avec le gouvernement et les dirigeants des communautés et voir les choses par eux-mêmes. Dans une démarche constructive analogue, les pays du Commonwealth vont, dans un très proche avenir, charger un groupe de représentants éminents de favoriser par tous moyens pratiques l'évolution du dialogue politique en Afrique du Sud. Je souligne que c'est la position commune de 49 Etats du Commonwealth. Le Comité spécial va-t-il la critiquer?

Ici, à l'ONU, nous devons aussi examiner comment nous pourrions tirer profit d'un examen plus attentif et plus analytique du problème.

L'apartheid est un point tout à fait à part des autres points à notre ordre du jour. La Namibie, le Cambodge, Chypre, l'Afghanistan, le Sahara occidental, etc., sont autant de questions internationales auxquelles on peut envisager d'apporter des réponses spécifiques. C'est le genre de question que les mécanismes institués par les fondateurs des Nations Unies sont destinés à résoudre. Des propositions de règlement de ces problèmes ont été élaborées au sein de l'Organisation des Nations Unies, où se déroulent les négociations y afférentes. L'Afrique du Sud, en revanche, est un problème interne en soi et un problème moral pour la communauté internationale. C'est un problème unique auquel il n'existe pas de réponse clairement définissable et définitive. Nous savons tous que l'apartheid ne peut pas continuer. Actuellement, la grande majorité de la population blanche d'Afrique du Sud elle-même reconnaît également ce fait, encore qu'elle éprouve une appréhension bien compréhensible quant à ce qui pourrait remplacer le système actuel. C'est avant tout une question pour la population d'Afrique du Sud dans son ensemble. L'ONU n'a pas été créée pour rédiger des constitutions pour les Etats

Sir John Thomson (Royaume-Uni)

Membres. A l'ONU, nous pouvons proposer des principes directeurs, poser des jalons, mais, étant donné notre connaissance et notre expérience limitées de la situation immensément complexe de l'Afrique du Sud, nous ne sommes manifestement pas en mesure d'envisager par le détail les dispositions constitutionnelles futures de ce pays. Essayer de le faire reviendrait à refuser l'autodétermination au peuple de l'Afrique du Sud. Certaines déclarations de tel ou tel groupe ou mouvement peuvent nous plaire ou ne pas nous plaire, mais, quel que soit notre point de vue, nous devons respecter le droit des Sud-Africains de se gouverner eux-mêmes.

Nous devons donc reconnaître qu'il appartient au peuple d'Afrique du Sud - tous les peuples d'Afrique du Sud, quelles que soient leur race, leur communauté et leurs convictions - de déterminer la forme de son propre avenir et il n'aura pas une tâche aisée pour trouver une formule qui, à la fois, donne satisfaction aux grands groupes et sauvegarde les droits légitimes d'une grande diversité de minorités. Beaucoup de gens semblent penser que la population d'Afrique du Sud se compose seulement de quatre groupes. En réalité, ces groupes se comptent par dizaines.

L'héritage complexe de l'histoire a été exacerbé par des politiques internes particulièrement erronées et inhumaines. C'est presque exclusivement grâce à des pressions internes que ces politiques sont en train de changer, encore que bien tard et beaucoup trop lentement. La minorité dirigeante ne peut ni ne doit arrêter la marée. Il y a toujours eu dans la communauté blanche des hommes qui ont cherché une autre voie, qui ont reconnu la nécessité de concéder du pouvoir à ceux qui avaient été privés et d'apporter la justice aux opprimés, et qui ont maintenu des contacts avec d'autres groupes. Mais, dans le même temps, le gouvernement, les forces armées et la police ont répondu à la dissension par la violence et à la violence par une violence plus grande encore. Ils ont fait preuve d'une cécité incroyable à l'égard des conséquences à long terme d'une politique de répression irréfléchie.

Compte tenu de cette situation, que devons-nous faire aux Nations Unies? Nous condamnons l'apartheid, à juste titre, mais c'est devenu un cliché que de dire que la condamnation ne suffit pas. Nous voulons tous faire quelque chose pour y mettre un terme et c'est là que résident nos difficultés. Le mépris fondamental et systématique des droits de l'homme en Afrique du Sud ne doit pas être méconnu,

Sir John Thomson (Royaume-Uni)

mais, dans la situation troublée particulière qui règne en Afrique du Sud, les instruments traditionnels de règlement des conflits entre Etats ne répondent pas aux besoins.

Au cours de ce débat, nous avons entendu et entendrons encore toutes sortes de propositions. Certains préconisent la lutte armée. Est-ce que c'est vraiment cela que les Nations Unies sont appelées à promouvoir? L'ONU a été créée pour empêcher les conflits et y mettre fin et non pas pour les exacerber. Elle ne peut pas et ne doit pas favoriser la violence d'un groupe plutôt que la violence d'un autre. Pour nous, cela constitue un problème moral et nous devons nous élever contre toute violence et favoriser la justice. En outre, si nous encourageons une violence plus grande encore en Afrique du Sud, la conséquence à court terme serait d'envoyer à la mort plus de gens encore, ce qui durcirait les positions et rendrait le changement presque impossible, et, à plus long terme, par la polarisation des communautés, cela pourrait entraîner une issue pire encore. Faut-il détruire le peuple d'Afrique du Sud pour le sauver? La réponse, du point de vue moral, est évidente.

Certains préconisent l'isolement total de l'Afrique du Sud. Ils voudraient que l'on cesse toutes communications et visites, tous contacts personnels, programmes télévisés, films, journaux - même les lettres et les appels téléphoniques. Mais si nous nous coupons de la population blanche, comment pourrions-nous l'influencer et l'inciter à adopter des valeurs plus éclairées? Est-ce que nous aiderons les opprimés en les privant des encouragements et de l'appui qu'ils reçoivent actuellement?

Nous et nos partenaires avons toujours plaidé contre l'isolement des peuples, en quelque région du monde que ce soit, et en faveur de la circulation des idées la plus libre et la plus large possible. Nous suivons depuis longtemps une politique qui consiste à renverser les barrières entre les peuples, par exemple en menant des négociations à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe et, au sein de l'ONU elle-même, à l'échelle mondiale. Nous considérons qu'il faut que les populations entendent les arguments. Il faut qu'il y ait une tribune pour le public et elle doit être ici, à l'Organisation des Nations Unies.

Sir John Thomson (Royaume-Uni)

Mais le Gouvernement sud-africain n'est pas d'accord. Pourquoi les autorités sud-africaines hésitent-elles à permettre que la télévision soit introduite dans le pays? Pourquoi, au cours des dernières semaines, ont-elles censuré les magazines d'informations américains? Nous voulons que les Sud-Africains entendent et voient la vérité. Si on les coupe des influences extérieures qui rendent si nerveux leurs dirigeants, nous contribuerons à figer les attitudes actuelles. Nous retarderons en fait les changements que nous souhaitons. Incidemment, nous allons également modifier notre propre compréhension de l'Afrique du Sud. Beaucoup de politiciens, d'universitaires, de journalistes, d'ecclésiastiques et autres personnes de tous horizons de mon pays se rendent en Afrique du Sud chaque année. Ils n'y vont pas pour soutenir l'apartheid. Mais ils nous informent mieux de ce qui s'y passe et informent les Sud-Africains de toutes les races de ce que pense le monde extérieur. Actuellement, les Sud-Africains sont plutôt protégés contre la vérité. N'aggravons pas la situation et ne construisons pas un autre rideau de fer autour de l'Afrique du Sud.

Certains, et en fait beaucoup, demandent des sanctions économiques dans tous les domaines. Cela reflète les sentiments de désespoir impuissant que provoque en nous tous la crise sud-africaine. Je ne mets pas en question leurs motivations, mais, en revanche, je leur demande de ne pas mettre en question les miennes, car notre objectif est le même. Je demande simplement si des sanctions globales sont un moyen efficace de mettre fin à l'apartheid.

La réponse est négative, elles auraient plutôt un effet contraire sur les forces du marché qui sont en train de saper l'apartheid. Les nombreuses mesures que nous avons mises en place constituent un signal politique puissant de nature à faire pression sur les Sud-Africains et à leur enlever toute illusion quant à notre attitude. Mais les sanctions économiques, même si elles ont un effet punitif, ne permettront jamais de régler un problème international, qu'il s'agisse de l'Abyssinie ou de la Rhodésie, et rien ne permet de penser que cela permettrait de régler les problèmes internes de l'Afrique du Sud. Les Sud-Africains blancs sont en fait préoccupés par la possibilité de sanctions, mais ils y sont préparés. Ils savent qu'il serait difficile d'imposer des sanctions de manière efficace. Ils ont jeté les bases d'une économie de siège. Cette économie est suffisamment importante et adaptable pour qu'elle puisse se suffire à elle-même, même avec difficulté et aux dépens de la croissance économique. Plutôt que d'inciter les Sud-Africains blancs à abandonner le pouvoir, des sanctions globales renforceraient leur volonté

Sir John Thomson (Royaume-Uni)

de résister au changement. Ainsi, les forces à l'intérieur de l'Afrique du Sud qui exigent des concessions de la part du gouvernement seraient neutralisées. Ce serait faire un pas en avant et deux en arrière.

Les autres conséquences des sanctions globales sont bien connues, encore qu'on les écarte un peu trop à la légère. Je dis sans ambages que les sanctions seraient extrêmement dommageables pour les pays occidentaux, y compris le Royaume-Uni. Nous n'avons jamais essayé de cacher ce fait. Mais nous ne voyons pas pourquoi il faudrait punir le peuple britannique parce que le Gouvernement sud-africain poursuit une mauvaise politique. Nous ne voyons pas non plus pourquoi il faudrait causer de graves dommages aux économies des pays de l'Afrique centrale et australe. Nous ne voyons pas du tout pourquoi il faudrait inverser la croissance économique qui a tellement stimulé les forces qui appellent le changement en Afrique du Sud.

Peu de personnes à l'extérieur de l'Afrique du Sud ont pris la peine d'étudier la question de savoir combien l'économie britannique a contribué à la prospérité et au progrès des Sud-Africains noirs. Les sociétés britanniques ont créé des emplois pour plus de 100 000 Noirs en Afrique du Sud, ce qui permet ainsi de subvenir aux besoins d'un nombre de personnes cinq fois supérieur, soit un demi-million de personnes de la communauté noire. Elles ont également appuyé directement des programmes d'éducation, de formation technique et de logements collectifs pour les Noirs. La Grande-Bretagne a peut-être joué son plus grand rôle en élaborant et en améliorant le code de conduite de la Communauté européenne pour les sociétés qui ont des intérêts en Afrique du Sud. Par conséquent, en partie à cause de tout cela, nous avons assisté au cours des dernières années à l'augmentation du pouvoir économique des Noirs, à la naissance de syndicats noirs et à une meilleure éducation et formation des Noirs. Au cours des dernières années, les salaires des travailleurs noirs ont augmenté plus rapidement que ceux de la population blanche. Cela a des effets tant politiques qu'économiques. L'industrialisation a grandement contribué au démantèlement de l'apartheid, comme l'ont reconnu les dirigeants de l'industrie sud-africaine. C'est grâce à l'intensification de ces processus que l'apartheid sera le plus rapidement éliminé. Il est intéressant de consulter la liste des Sud-Africains blancs qui se sont rendus ou qui ont essayé de se rendre en Zambie pour avoir eu des entretiens avec des représentants sud-africains noirs. Dans ce contexte, il faut demander en tout premier lieu la libération inconditionnelle de M. Nelson Mandela. Je souligne que la solution viendra de la pression sud-africaine exercée sur les Sud-Africains.

Sir John Thomson (Royaume-Uni)

Je répète que le changement en Afrique du Sud ne sera pas dû aux sanctions extérieures, pas plus qu'il ne l'a été dans le territoire plus petit et plus vulnérable de la Rhodésie du Sud. Je me sens moralement responsable de dire cela directement et publiquement. Nombreux sont ceux en cette assemblée qui pensent de même, mais n'osent pas le dire du haut de cette tribune. Le changement en Afrique du Sud interviendra - en fait, est en train d'intervenir - notamment grâce à d'énormes pressions intérieures. Mais cela ne veut pas dire que nous, qui sommes à l'extérieur, n'avons aucun rôle à jouer. Bien au contraire, le rôle que nous devons jouer est très important.

Je pose la question : que pouvons-nous faire pour aider? Nous devons démontrer que nous poursuivons le même but et nous devons résister à toute tentative de nous servir de l'apartheid comme d'une question risquant de nous diviser sur le plan politique ou idéologique. Je ne peux pas mieux exprimer notre but commun qu'en reprenant la déclaration attribuée dans le New York Times du 18 octobre à M. Rajiv Gandhi, premier ministre de l'Inde : "Mettre fin à l'apartheid avec le minimum de traumatismes et de difficultés pour tous ceux qui vivent en Afrique du Sud et y créer une société libre."

Nous devons saisir toutes les occasions de comprendre correctement la situation en Afrique du Sud et de communiquer notre point de vue à la population sud-africaine.

Nous devons convaincre le peuple de l'Afrique du Sud que nous ne cherchons pas à détruire son pays, à remplacer une forme d'oppression par une autre ou à dicter l'avenir de la société qui suivra l'apartheid. Nous devons encourager ceux qui cherchent activement à apporter des changements positifs en leur montrant que la communauté internationale applaudit à leurs efforts et est loin de vouloir punir les innocents avec les coupables.

Sir John Thomson (Royaume-Uni)

Nous devons continuer d'exercer de fortes pressions en vue d'un changement. Cela comprend, bien entendu, l'embargo obligatoire sur les armes. Dans le cas du Royaume-Uni et de ses partenaires au sein du Commonwealth et de la Communauté européenne, cela comprend également la vaste gamme de mesures que nous avons adoptées collectivement, telles que l'interdiction de nouveaux prêts sur fonds publics, du financement public de missions commerciales, de l'exportation d'ordinateurs pour l'usage par l'armée ou la police, de nouveaux contrats de vente de matériel nucléaire et de technologie, et de l'exportation de pétrole. Il serait approprié que tous les Membres de l'ONU suivent cet exemple et appliquent les mêmes mesures dans leurs propres pays.

Nous devons prendre des mesures positives pour promouvoir le progrès des Sud-Africains noirs, tels que le code de conduite de la Communauté européenne, la création d'emplois pour les travailleurs noirs, l'octroi de bourses d'études diverses et de formation pour les syndicalistes noirs et l'assistance aux réfugiés.

Nous devons tenir attentivement compte de la vulnérabilité des pays voisins qui dépendent économiquement de l'Afrique du Sud et appuyer les efforts tels que ceux de la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe. Nous devons continuer d'examiner de près toutes les violations des droits de l'homme et réagir vigoureusement à celles-ci. Par-dessus tout, nous devons faire comprendre au Gouvernement sud-africain qu'il est urgent et absolument nécessaire de mettre en oeuvre les cinq points énoncés dans l'Accord du Commonwealth. Il doit :

premièrement, déclarer que le système d'apartheid sera démantelé et que des mesures spécifiques et concrètes seront prises pour donner suite à cette déclaration d'intention; deuxièmement, mettre fin à l'état d'urgence existant; troisièmement, libérer immédiatement et sans conditions Nelson Mandela et tous les autres prisonniers et détenus en raison de leur opposition à l'apartheid; quatrièmement, instaurer la liberté politique et abroger notamment l'interdit qui s'applique actuellement à l'African National Congress (ANC) et à d'autres partis politiques; cinquièmement, entamer, dans le contexte d'une suspension de la violence de toutes parts, un processus de dialogue sans distinction de couleur, de politiques ou de religion, en vue d'établir un gouvernement non racial et représentatif.

Tels sont les points saillants de l'approche de mon gouvernement à l'égard de la crise sud-africaine. C'est une approche que nous avons élaborée en consultation avec nos partenaires du Commonwealth et de la Communauté européenne, ainsi qu'avec d'autres Membres de l'Organisation des Nations Unies. C'est une politique

Sir John Thomson (Royaume-Uni)

progressiste que l'Assemblée générale dans son ensemble pourrait utilement adopter. C'est la façon la plus efficace et, à notre avis, la plus rapide de mettre un terme à l'apartheid. C'est là notre principal objectif commun. Soyons également unis dans nos méthodes. Le moment du changement en Afrique du Sud est venu. Le message que lui adressera cette Assemblée générale pourra le promouvoir ou l'entraver. Soutenons les pressions internes qui, de façon déterminée, honorable et pacifique, apporteront la démocratie à tous les peuples d'Afrique du Sud.

M. LI LUYE (Chine) (interprétation du chinois) : Depuis le début de la session actuelle de l'Assemblée générale, les dirigeants de divers pays participant aux activités commémoratives ont condamné à l'unanimité le régime d'apartheid pratiqué par les autorités sud-africaines et exigé l'élimination totale de ce système barbare qui attente à la dignité humaine dans les années 80. Leur dénonciation et leur demande traduisent vigoureusement les vives aspirations communes et les appels de tous les pays et peuples du monde épris de justice.

La situation en Afrique du Sud s'est sérieusement détériorée et est devenue une question internationale grave qui a retenu l'attention du monde entier pendant l'année écoulée du fait que les autorités racistes sud-africaines persistent à refuser d'appliquer les résolutions solennelles des Nations Unies et continuent d'intensifier leurs intrigues politiques et leur oppression militaire ainsi que de faire preuve d'une intransigeance obstinée dans la poursuite de leur politique d'apartheid.

A la fin de l'année dernière, le régime de Botha a monté la supercherie que constituait l'application de la "nouvelle constitution", qui conférait apparemment des droits aux métis et aux peuples d'origine asiatique, mais qui, en réalité, visait à semer la discorde entre eux et la population noire. Par la suite, il a indiqué qu'il était prêt à nouer le dialogue avec des "leaders noirs élus" et à accorder la citoyenneté sud-africaine à la population noire dans les "homelands". Toutefois, aucune de ces dispositions ne touchent au fondement même du système d'apartheid et à la domination minoritaire blanche, et le pouvoir de décision du gouvernement est toujours fermement détenu par une poignée de racistes blancs. Etant donné que les prétendues réformes du régime de Botha constituent une duperie manifeste, la grande masse de la population sud-africaine les a naturellement rejetées catégoriquement et la majorité écrasante des pays du monde ainsi que l'opinion publique les ont accueillies avec mépris.

M. Li Luye (Chine)

Une fois ces intrigues politiques dénoncées, le régime de Botha a immédiatement eu recours à la troupe et à la police armée pour réprimer avec beaucoup de cruauté les protestations de la population noire, ce qui a provoqué de nombreuses effusions de sang. Le 20 juillet de cette année, les autorités sud-africaines sont allées jusqu'à déclarer un "état d'urgence" dans de nombreuses villes et localités. Le 25 octobre, elles ont étendu l'"état d'urgence" au Cap et à certaines autres régions. D'après des statistiques incomplètes, plus de 750 personnes auraient été tuées, plus de 1 000 blessées et des milliers emprisonnées ou arrêtées. Récemment, au mépris total de l'appel lancé par le Conseil de sécurité et de l'avertissement donné par la communauté internationale, le régime de Botha a exécuté sanguinairement M. Benjamin Moloise, poète noir qui était opposé à l'apartheid. Tout cela a pleinement montré les aspects malfaisants et réactionnaires du régime de Botha.

Toutefois, le peuple sud-africain dont la conscience est éveillée n'a été ni abusé par les réformes hypocrites des autorités sud-africaines ni intimidé par leur répression sanglante. Depuis la fin de l'an dernier, il y a eu une nouvelle recrudescence dans la lutte contre le régime de l'apartheid, lutte à laquelle ont principalement participé les populations noires ainsi que des personnes d'autres races en Afrique du Sud. Les grèves de travailleurs et d'étudiants ainsi que les manifestations de masse ont gagné toutes les cités noires et se sont étendues aux zones habitées par les Blancs. Ces activités sont sans précédent, tant par le nombre massif de leurs participants que par leur ampleur. Les organisations de libération noires en Afrique du Sud et le Joint Democratic Front avec la participation de gens de toutes races deviennent de plus en plus puissantes. Des personnalités à l'esprit ouvert dans les milieux politiques et des affaires d'Afrique du Sud ont engagé un dialogue direct avec l'organisation de libération au sujet de l'avenir de l'Afrique du Sud. On peut dire avec certitude qu'aussi longtemps que les autorités sud-africaines s'accrocheront au régime d'apartheid, la lutte de libération du peuple sud-africain pour l'égalité raciale ne cessera pas. Elle ne fera que s'amplifier et progresser.

M. Li Luye (Chine)

La lutte du peuple d'Afrique du Sud s'est acquis non seulement le ferme appui d'un grand nombre de pays africains et d'autres pays du tiers monde mais également la sympathie et l'assistance de tous les pays épris de justice. Cette année, il y a eu des ralliements et des manifestations massives dans le monde entier, auxquels ont participé des écoles, des syndicats, des organisations féminines et des personnes appartenant aux milieux religieux et politiques, et il y a eu également diverses activités parrainées par des organisations internationales et non gouvernementales ainsi que par les administrations locales de certains pays qui ont demandé le boycottage des échanges avec l'Afrique du Sud à l'appui de la juste lutte menée par le peuple sud-africain. Le Conseil de sécurité des Nations Unies a adopté des résolutions demandant aux pays de prendre des sanctions contre l'Afrique du Sud. Certains pays ont rappelé leurs diplomates, ont déclaré l'arrêt de nouveaux investissements en Afrique du Sud, ont mis fin à leurs échanges commerciaux et ont refusé d'avoir des échanges sportifs et culturels avec l'Afrique du Sud. En raison de fortes pressions internes et externes, les quelques pays qui maintiennent des relations avec l'Afrique du Sud ont commencé également à prendre des mesures limitées contre ce pays dans le domaine économique. Il faut souligner que le Comité spécial des Nations Unies contre l'apartheid, sous la direction de son président, l'ambassadeur Garba, du Nigéria, auquel nous rendons hommage, a accompli un travail très fructueux qui mérite tout notre appui.

La délégation chinoise estime qu'en raison du mépris persistant des résolutions des Nations Unies par les autorités sud-africaines, qui s'accrochent obstinément à la politique d'apartheid et aggravent ainsi la situation en Afrique du Sud, la communauté internationale doit se mobiliser davantage et prendre des mesures efficaces de sanctions contre ce régime. Le pays qui a adopté jusqu'à présent une position d'apaisement et d'accommodement à l'égard de l'Afrique du Sud doit modifier immédiatement sa politique d'"engagement constructif" et, avec d'autres pays, doit s'efforcer de contribuer à l'élimination de l'apartheid en exerçant des pressions de plus en plus fortes sur l'Afrique du Sud.

Nous affirmons également que les mesures suivantes doivent être prises par l'Assemblée générale : premièrement, elle doit condamner vigoureusement la politique d'apartheid des autorités sud-africaines ainsi que leur politique d'agression et d'expansion contre les pays voisins et demander à tous les Etats Membres d'apporter un appui moral et matériel accru au peuple sud-africain et à son organisation de libération ainsi qu'aux pays africains de première ligne;

M. Li Luye (Chine)

deuxièmement, elle doit demander au Conseil de sécurité d'appliquer des sanctions globales à caractère obligatoire contre l'Afrique du Sud, conformément au Chapitre VII de la Charte des Nations Unies; troisièmement, elle doit demander à tous les pays de prendre des sanctions volontaires contre l'Afrique du Sud en attendant l'adoption par le Conseil de sécurité de la résolution proposée et de respecter strictement la résolution des Nations Unies concernant l'embargo sur les armes à destination de l'Afrique du Sud; quatrièmement, elle doit exiger fermement que les autorités sud-africaines lèvent l'état d'urgence, cessent leur répression sanglante du peuple sud-africain et libèrent immédiatement sans condition le dirigeant noir, M. Nelson Mandela, et tous les autres dirigeants et personnes innocentes qui ont été emprisonnées ou détenues sous des inculpations d'ordre politique; cinquièmement, elle doit appuyer la proposition de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) de convoquer une réunion internationale sur les sanctions contre l'Afrique du Sud en juin prochain à l'occasion du dixième anniversaire du soulèvement de Soweto, et coopérer avec l'OUA pour préparer activement la réunion afin d'en assurer le succès.

Le Gouvernement et le peuple chinois appuieront comme toujours de façon résolue le peuple sud-africain dans la lutte de libération qu'il mène contre l'apartheid pour obtenir l'égalité raciale et ses droits fondamentaux. Nous sommes convaincus qu'aussi longtemps que le peuple sud-africain renforcera son unité et persistera dans sa lutte avec le ferme appui de la communauté internationale, il pourra surmonter les difficultés et les obstacles qui se dressent sur son chemin et remporter la victoire finale. Le système d'apartheid, qui est une déformation du colonialisme, sera jeté à la poubelle de l'histoire et le système colonial s'effondrera complètement.

M. LE KIM CHUNG (Viet Nam) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, au nom de la délégation de la République socialiste du Viet Nam, je tiens à renouveler les félicitations que mon ministre vous a adressées à vous et à votre prédécesseur, M. Paul Lusaka, de la Zambie, au cours du débat général. Nous tenons à vous assurer de notre pleine coopération pour que cette quarantième session de l'Assemblée générale soit couronnée de succès.

Ma délégation se doit de s'associer au monde entier pour clamer son indignation et sa condamnation devant la politique d'apartheid du Gouvernement de l'Afrique du Sud. L'apartheid sous toutes ses formes constitue un crime contre l'humanité. Il est caractérisé par le fait qu'une minorité impose à la majorité de

M. Le Kim Chung (Viet Nam)

la population: un système de discrimination institutionnalisé fondé sur la couleur de la peau. Depuis quelque temps déjà , le régime odieux d'apartheid s'efforce en vain de tromper la population sud-africaine et le monde extérieur en adoptant certaines réformes sociales superficielles. Un référendum a été ainsi imposé à la population non noire; et les élections qui se sont déroulées par la suite parmi ce quart de la population ont donné naissance au parlement dit "tricameral". Cela vise en fait à diviser la population noire et la population de couleur. Et pourtant, le loup n'a pu rester longtemps dans la peau de l'agneau; le masque d'hypocrisie est tombé et le triste spectacle a pris fin.

M. Le Kim Chung (Viet Nam)

Pour la population non blanche, l'Afrique du Sud demeure un enfer sur terre. En raison de la fameuse loi sur les laissez-passer et de la non moins fameuse bantoustanisation, plus de 20 millions de Noirs sont devenus des apatrides dans leur propre pays. L'évolution récente de la situation en Afrique du Sud a dépassé de beaucoup la simple escalade de la violence et de la répression. L'état d'urgence proclamé par le régime raciste équivaut à une déclaration de guerre contre la population noire, qui doit en outre subir maintenant le règne de la terreur que lui imposent la police armée et les forces de défense. Des centaines de personnes ont été fusillées, et c'est par milliers que d'autres personnes ont été arrêtées ou détenues sans procès ou ont tout simplement disparu. Les dirigeants du United Democratic Front ont été pourchassés dans le cadre d'efforts visant à les éliminer. Les Nations Unies, le Mouvement des non-alignés, l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et la communauté internationale ont condamné vigoureusement le régime raciste de Pretoria pour tous ces actes de brutalité.

Le régime raciste d'Afrique du Sud n'est pas seulement l'ennemi de sa propre population; c'est aussi l'ennemi de la région de l'Afrique australe tout entière. Pretoria mène une guerre non déclarée contre les pays voisins. Son occupation d'une partie du territoire de la République populaire d'Angola et ses actes d'agression à l'encontre de ce pays sont bien connus; et on se saurait oublier non plus ses attaques contre la Zambie et le Mozambique de même que la menace économique et militaire qu'il continue de faire peser sur le Lesotho et le Botswana. Entre-temps, l'Afrique du Sud poursuit son occupation illégale de la Namibie - dernier spécimen existant de colonie ancien modèle - et en a fait un tremplin à partir duquel elle lance ses attaques et ses actes d'agression contre l'Angola et d'autres Etats de première ligne. Les actes de l'Afrique du Sud, qui se prétend le gendarme de la région, créent de nombreux problèmes qui ont, pour les pays voisins, de graves conséquences économiques et sociales. Ils constituent également une sérieuse menace à la paix, à la sécurité et à la stabilité de la région et du monde. En bref, l'Afrique du Sud est le bastion du racisme, du colonialisme et du néofascisme dans le monde d'aujourd'hui.

C'est à juste titre que l'on estime que les autorités racistes de Pretoria ne pourraient agir avec autant d'impudence si elles n'étaient sûres de pouvoir compter sur l'appui, l'encouragement et la protection que lui accordent certaines puissances occidentales. En organisant de main de maître la visite de Botha en

M. Le Kim Chung (Viet Nam)

Europe occidentale, et ce à grands renforts de publicité, ces puissances se sont efforcées en fait de relever l'image de l'Afrique du Sud dans l'espoir de briser l'isolement dans lequel ce pays est tenu sur le plan international. L'aide accordée à Pretoria en matière nucléaire par certaines puissances nucléaires et Israël est une source de sérieuse préoccupation pour tous. Il ne fait aucun doute qu'une fois que l'Afrique du Sud sera dotée de la capacité nucléaire, le régime raciste deviendra encore beaucoup plus arrogant et agressif. Il est tout aussi évident que c'est grâce aux milliards de dollars que certains pays occidentaux déversent en Afrique du Sud sous forme d'investissements directs et de prêts bancaires que le régime raciste est en mesure de maintenir son équilibre économique. Aux Nations Unies, le pouvoir du veto a été utilisé à mauvais escient à plusieurs reprises au Conseil de sécurité pour faire obstacle à l'adoption de projets de résolution demandant la prise de sanctions à l'encontre de l'Afrique du Sud. Les diverses politiques adoptées - depuis la politique des petits pas jusqu'à la politique d'engagement constructif devenue récemment la politique d'engagement constructif actif - servent en fait à protéger l'Afrique du Sud et à l'encourager, sur le plan politique, à défier la communauté internationale.

L'évolution récente des événements en Afrique du Sud a pris une dimension et une importance nouvelles. La population autochtone de l'Afrique du Sud a suffisamment souffert, ayant subi de longues années d'assujettissement à l'apartheid et vécu les événements de Sharpeville, de Soweto et de Crossroads, sans parler de l'état d'urgence qui lui est maintenant imposé. Elle a appris que ce n'est qu'en se soulevant et en luttant pour sa propre survie qu'elle pourra se sauver. La lutte pour la liberté, la démocratie et le progrès social jouit à présent de l'appui non seulement des populations noire et de couleur mais aussi de la population blanche. La presse, malgré la censure, se fait l'écho des critiques dont le gouvernement fait l'objet; des centaines d'hommes d'affaires ont, à travers tout le pays, signé des pétitions exigeant un changement de la politique actuelle.

L'Afrique du Sud est témoin d'un soulèvement général, profond et sans précédent qui ébranle les racines mêmes de l'apartheid. En même temps, on doit noter heureusement que la question de l'apartheid commence à devenir une question de conscience pour les populations occidentales, y compris celle des Etats-Unis. L'opinion publique de ces pays critique leurs gouvernements en raison de leurs relations avec l'Afrique du Sud et réclament la cessation des investissements et la

M. Le Kim Chung (Viet Nam)

prise de mesures plus efficaces à l'encontre du régime d'apartheid. Suite à la pression exercée, les parlements se sont saisis de la question, et certains gouvernements ont annoncé l'adoption d'un certain nombre de sanctions limitées. Le dernier exemple en la matière a été l'adoption, lors de la Conférence des chefs de gouvernement des pays du Commonwealth, de la Déclaration de Nassau, en vertu de laquelle ces pays ont convenu d'agir de concert en vue de prendre des sanctions limitées à l'encontre de l'Afrique du Sud. Le débat général de la présente session a montré l'unanimité de tous les dirigeants et représentants du monde au sujet de l'apartheid. Il a également indiqué qu'il est temps de procéder à un changement radical en Afrique du Sud en vue de l'élimination totale de l'apartheid.

La délégation du Viet Nam condamne vigoureusement l'Afrique du Sud pour sa répression sanglante de la lutte que la population sud-africaine mène pour la liberté et la démocratie. Nous exigeons qu'il soit mis fin à ces actes de sauvagerie, que Nelson Mandela soit libéré et que commencent les négociations avec les dirigeants noirs. Nous appuyons sans réserve la lutte que mène la population sud-africaine sous la direction de l'African National Congress (ANC) en vue de l'instauration d'une société unie, non raciale et démocratique en Afrique du Sud.

Nous condamnons énergiquement la guerre non déclarée menée par l'Afrique du Sud contre les pays voisins, car nous savons par expérience ce qu'est une guerre de ce genre. Nous demandons que l'Afrique du Sud accorde immédiatement l'indépendance à la Namibie et se retire inconditionnellement et sans délai de l'Angola. Nous appuyons pleinement la lutte menée par des Etats de première ligne pour défendre leur indépendance, leur souveraineté et leur intégrité territoriale.

M. Le Kim Chung (Viet Nam)

On ne peut soumettre l'apartheid à des réformes; il faut l'éliminer. La réalité a démontré la validité de la déclaration faite par la feuve présidente du Mouvement des pays non alignés, Mme Indira Gandhi. Dans la lutte pour éliminer l'apartheid, le peuple sud-africain devrait jouer un rôle décisif et être habilité à utiliser tous les moyens possibles, y compris la lutte armée, pour réaliser cet objectif. Mais, à ce tournant critique, l'appui et la sympathie de la communauté internationale constituent un facteur également important. Nous estimons que la communauté internationale devrait accorder au peuple de l'Afrique du Sud, sous la direction de l'ANC, et aux Etats de première ligne l'aide financière et matérielle qui leur permettrait de renforcer leur résistance contre le régime raciste dans tous les domaines, y compris en matière militaire. Nous prions instamment les Nations Unies d'adopter des mesures efficaces, y compris celles prévues au Chapitre VII de la Charte, contre l'Afrique du Sud et nous exigeons que les pays occidentaux appliquent strictement ces mesures.

L'argument de certains pays selon lequel les sanctions nuiraient aux populations noires de l'Afrique du Sud et aux Etats de première ligne est, comme l'a dit le représentant du Nigéria, hypocrite et malhonnête.

Nous venons de célébrer le quarantième anniversaire des Nations Unies. En ce qui concerne la question de l'apartheid, ce sont 40 années de trop et nous estimons que nous devons agir immédiatement pour montrer que nous nous conformons réellement aux principes consacrés dans la Charte.

M. DIEM (Autriche) (interprétation de l'anglais) : Cela fait maintenant plus de 30 ans que l'Assemblée générale examine la question de l'apartheid.

La lutte contre l'apartheid consiste à mettre en oeuvre les principes fondamentaux de la Charte et de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Des violations des droits de l'homme se produisent dans toutes les régions du monde. Mais l'Afrique du Sud est le seul Etat où elles sont inscrites dans la législation du pays, le seul Etat où la discrimination raciale sert de principe directeur de la société. L'apartheid viole le fondement même de notre civilisation : la dignité de la personne humaine. C'est donc un sujet qui nous concerne tous et nous devons oeuvrer de concert à son élimination.

La lutte contre l'apartheid est également une condition impérative du maintien de la paix. Les attaques persistantes menées par l'Afrique du Sud contre des pays voisins et son refus de se retirer de la Namibie constituent de graves menaces

M. Diem (Autriche)

pour la sécurité internationale et la stabilité de la région. Seules des pressions concertées sur le plan international contraindront le Gouvernement sud-africain à abandonner cette politique dangereuse.

La présente session de l'Assemblée générale diffère de celles qui l'ont précédée. Au cours des derniers mois, nous avons été témoins du fait que l'apartheid était en butte à un défi de plus en plus en grave. La majorité de la population sud-africaine a bien montré qu'elle ne tolérerait plus longtemps le déni de ses droits fondamentaux. Les organisations politiques noires, les Eglises et les syndicats se sont mobilisés pour éliminer la discrimination raciale. Leur mouvement a maintenant pris un élan et une ampleur tels que toute la puissance des forces de sécurité sud-africaines ne pourra continuer à le réprimer indéfiniment. Pour la première fois dans l'histoire récente de l'Afrique du Sud, la majorité noire a pris l'initiative. Sa lutte, semble-t-il, s'intensifiera et continuera jusqu'à ce que l'apartheid soit éliminé et qu'une nouvelle Afrique du Sud soit créée.

Le Gouvernement sud-africain a réagi contre ce mouvement croissant de protestation en amplifiant la répression violente. Le 21 juillet, l'état d'urgence a été imposé dans certaines régions du pays et des milliers d'opposants politiques ont été arrêtés et détenus arbitrairement. De nombreuses personnes ont été tuées au cours de violents affrontements. L'exécution récente du poète Benjamin Moloise, au mépris des appels urgents de la communauté internationale, y compris le Gouvernement autrichien, ne constitue qu'un exemple de plus de l'intransigeance dont fait preuve le régime de l'apartheid.

Il ne fait aucun doute que le gouvernement par la majorité finira par s'installer en Afrique du Sud. La question qui se pose réellement est de savoir quand et dans quelles circonstances. S'il n'est pas promptement mis fin à la politique actuelle de répression, l'escalade de la violence et de la contre-violence pourrait mener à de plus grandes effusions de sang et à une guerre civile meurtrière. L'Autriche estime que l'option d'une transformation pacifique de la société sud-africaine existe encore. Nous notons qu'un nombre de plus en plus grand de Sud-Africains blancs perdent foi en l'apartheid. Il semble y avoir parmi eux une tendance croissante à accepter de profondes modifications du régime politique. La possibilité d'un changement pacifique existe donc encore. Selon nous, trois conditions, au moins, devront être remplies : premièrement, le

M. Diem (Autriche)

changement pacifique doit mener à une Afrique du Sud libre et démocratique où l'égalité des droits serait assurée pour tous; deuxièmement, le changement pacifique ne peut être imposé à la majorité. Seules des négociations avec les leaders authentiques de la population noire peuvent déboucher sur une solution durable. L'ouverture d'un dialogue avec les dirigeants de la majorité, sans conditions préalables, est la clef du progrès en Afrique du Sud; troisièmement, il ne faut pas perdre davantage de temps. Chaque meurtre, chaque accès de violence, chaque cas de persécution politique font s'assombrir les perspectives de paix et croître le risque d'une conflagration. L'injustice, l'exploitation et la répression de nombreuses décennies ont créé une atmosphère de méfiance et de tension. De nombreux dirigeants noirs en Afrique du Sud recherchent encore un changement par des moyens pacifiques. Mais ceux qui sont opposés à la violence perdent patience.

M. Diem (Autriche)

La communauté internationale doit faire davantage que de condamner simplement l'apartheid. Par l'adoption de ses résolutions 566 (1985) et 569 (1985) qui énoncent une série de sanctions volontaires contre l'Afrique du Sud, le Conseil de sécurité a fait un pas dans la bonne direction. Conformément à ces résolutions, l'Autriche a adopté les mesures unilatérales suivantes : premièrement, la suspension de tous les investissements effectués en Afrique du Sud par les entreprises publiques autrichiennes; deuxièmement, l'interdiction d'importer des krugerrands et toutes autres pièces d'or frappées en Afrique du Sud; troisièmement, l'imposition de restrictions dans le domaine des sports et des relations culturelles; quatrièmement, le retrait des garanties gouvernementales aux crédits à l'exportation jusqu'à nouvel ordre; cinquièmement, l'interdiction aux entreprises publiques de participer aux procédures d'achats par l'Afrique du Sud dans le domaine nucléaire; sixièmement, l'interdiction d'exporter du matériel d'informatique pouvant être utilisé par l'armée et la police sud-africaines.

L'Autriche a pris également d'autres mesures pour renforcer l'embargo sur les armes à l'encontre de l'Afrique du Sud et elle respecte l'interdiction d'importer des armes en provenance d'Afrique du sud recommandée par le Conseil de sécurité.

La communauté internationale doit intensifier ses efforts pour alléger les souffrances des victimes de l'apartheid, pour soutenir les organisations noires démocratiques et pour aider les Etats de première ligne. L'Autriche continuera à apporter sa contribution financière aux programmes des Nations Unies destinés à l'Afrique australe. De même l'Autriche a récemment apporté une contribution spéciale pour venir en aide à Winnie Mandela.

Le fardeau de la lutte contre l'apartheid est supporté principalement par la majorité opprimée d'Afrique du Sud, mais les Nations Unies ont également un rôle important à jouer. Notre attachement à la Charte, qui a été réaffirmé avec tant de ferveur lors de la session commémorative, la semaine dernière, est également un attachement à l'abolition de l'apartheid. C'est pourquoi nous devons conjuguer nos efforts pour rapprocher le jour où tous les Sud-Africains, indépendamment de la couleur de leur peau, connaîtront la démocratie, la liberté et la justice.

M. RAZZOQI (Koweït) (interprétation de l'arabe) : Nous remercions le Comité spécial contre l'apartheid pour le rapport très utile qu'il a présenté à l'Assemblée générale, à sa quarantième session. Ce rapport contient des détails sur la situation en Afrique du Sud et énonce les mesures qui s'imposent pour

M. Razzooqi (Koweït)

éliminer l'injustice en Afrique du Sud, incarnée par le système et le régime d'apartheid que la minorité blanche a institués aux dépens de la majorité autochtone du pays.

Dans la conclusion de son rapport, le Comité spécial a attiré l'attention sur le fait que :

"en 1986, 40 années se seront écoulées depuis que l'Organisation des Nations Unies a commencé de se pencher sur le problème du racisme en Afrique du Sud. Ce devrait être une occasion non seulement d'évaluer le rôle qu'une organisation comme celle des Nations Unies, née dans le sillage d'une guerre mondiale effroyable contre le racisme nazi, a joué pour répondre au défi posé par l'apartheid, ...". (A/40/22, par. 405)

En conséquence, le Koweït estime qu'il ne pourrait y avoir meilleure occasion que la célébration du quarantième anniversaire des Nations Unies pour demander l'adoption de mesures collectives efficaces en vue de mettre fin à ce régime et à ce système inhumains et de créer une société non raciale en Afrique du Sud. L'impuissance de la communauté internationale à éliminer l'apartheid a eu pour résultat la continuation des souffrances endurées par la majorité de la population sud-africaine*.

Etant donné sa situation désespérée, le régime d'apartheid a multiplié ses actes de violence. Le 21 juillet 1985, il a décrété l'état d'urgence. Il a déployé ses forces armées et sa police dans la plupart des villes africaines pacifiques, sous prétexte de préserver la paix et la sécurité. L'état d'urgence n'a pas engendré la paix, la sécurité et la stabilité. Au contraire, il a engendré un redoublement de perturbations dans diverses régions du pays. La promulgation de l'état d'urgence visait surtout à investir les forces armées et la police de pouvoirs illimités pour emprisonner les gens sans procès et ouvrir le feu à volonté. L'état d'urgence a permis d'incarcérer des dirigeants syndicaux et des dirigeants populaires. Il a provoqué la mort d'êtres pacifiques qui suivaient des convois funéraires.

Le Koweït condamne à nouveau la promulgation de l'état d'urgence et les politiques racistes qui ont conduit à l'emprisonnement de dirigeants politiques, syndicaux et religieux.

* M. Bassole (Burkina Faso), vice-président, assume la présidence.

M. Razzoqi (Koweït)

Le Koweït demande à la communauté internationale d'exercer des pressions sur le régime raciste pour libérer le dirigeant africain Nelson Mandela et les autres prisonniers politiques sud-africains. Le Koweït salue le soulèvement révolutionnaire de la population contre le racisme et la lutte pour l'instauration d'une société démocratique et juste.

Les pratiques d'oppression et les actes d'agression auxquels se livre l'apartheid, sur le plan interne, sont toujours suivis de tentatives faites pour détruire la stabilité et la sécurité des Etats africains voisins. Le régime d'apartheid persiste dans ses actes armés d'agression contre les pays voisins, notamment l'Angola, le Mozambique et le Botswana, qui visent à les terroriser, à les provoquer, à menacer leur paix et à saper leurs économies. Toutes ces tentatives sinistres du régime de Pretoria sont vouées à l'échec. Les peuples africains autochtones sont décidés à persévérer et à se sacrifier pour libérer l'Afrique du Sud.

L'annonce par le régime raciste de Pretoria de "réformes" n'est rien d'autre qu'une manoeuvre désespérée. Les véritables intentions de l'apartheid en Afrique du Sud sont devenues parfaitement claires pour la communauté internationale lorsque le Premier Ministre de Pretoria a déclaré, lors d'une conférence du parti nationaliste, en août dernier, que le gouvernement de la minorité blanche n'acceptera jamais le principe d'"un homme, une voix", et qu'il rejetait l'octroi de droits politiques à la majorité noire et la création d'un pays démocratique non racial.

Ceux qui appuient ces prétendues réformes avancées par le régime d'apartheid, ce qu'ils ont appelé le partage du pouvoir ou tout autre accord partiel, ne font que recourir à des manoeuvres pour renforcer la mainmise de la minorité blanche sur le système haïssable de l'apartheid.

M. Razzoqi (Koweït)

La détérioration de la situation en Afrique du Sud est due au mépris dont fait preuve le régime d'apartheid à l'égard de la Charte et des résolutions des Nations Unies. Le régime d'apartheid n'est pas le seul responsable des tueries qui continuent en Afrique du Sud : certains des pays occidentaux, Israël et les Etats-Unis partagent cette responsabilité, car ils s'opposent à toute mesure internationale efficace prise, conformément à la Charte, en vue d'obliger Pretoria à respecter les principes de la Charte, à renoncer à l'apartheid et à octroyer à la majorité noire en Afrique du Sud ses droits légitimes et inaliénables.

Le Koweït se félicite de l'évolution constatée l'année dernière et cette année, notamment les campagnes de plus en plus populaires menées en Europe occidentale et aux Etats-Unis demandant le renforcement de l'embargo économique contre le régime d'apartheid et un appui accru à la majorité nationale africaine qui mène une juste lutte contre la politique d'apartheid. La condamnation constante de l'apartheid ne suffit pas pour l'éliminer. Il faut obliger Pretoria à abandonner cette politique, ce qui exige une volonté commune et des efforts concertés de la part de la communauté internationale dans son ensemble, mais surtout de la part des membres permanents du Conseil de sécurité, en vue d'imposer des sanctions obligatoires conformément au Chapitre VII de la Charte, tout en mettant fin, en priorité, à toute coopération militaire, nucléaire et économique avec le régime d'apartheid.

Le Koweït est profondément préoccupé par l'évolution de la coopération entre le régime d'apartheid en Afrique du Sud et Israël. Le Comité spécial contre l'apartheid l'évoque dans son rapport présenté à l'Assemblée générale :

"On a constaté ces dix dernières années un accroissement de la collaboration entre les deux régimes équivalant pratiquement à une alliance qui menace, non seulement la paix et la sécurité en Afrique australe et au Moyen-Orient, mais aussi la paix et la sécurité internationales."

(A/40/22/Add.2)

Le Koweït demande à la communauté internationale d'examiner sérieusement le contenu de ce rapport et d'accorder l'importance qui lui est due à cette coopération et cette collaboration honteuses, et nous sommes tout à fait d'accord avec ce qu'a dit M. Mugabe, premier ministre du Zimbabwe, dans son message adressé au Comité spécial à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale :

M. Razzoqi (Koweït)

"Le crime malfaisant de l'apartheid n'est pas confiné au seul continent africain. En fait, le principe sur lequel se fonde le sionisme présente un danger similaire au concept d'apartheid et, dans une large mesure, il est la cause réelle de la lutte menée au Moyen-Orient. L'apartheid est de même à l'origine de la tension et de la lutte qui prévalent en Afrique du Sud et dans l'ensemble de la région. Les liens entre le sionisme et l'apartheid sont évidents, notamment en ce qui concerne la coopération économique, militaire et politique. Cette coopération manifeste qui se poursuit entre la minorité blanche et le régime sioniste est une alliance impie."

Le Koweït condamne cette alliance impie et cette coopération étroite entre les deux régimes racistes de Tel Aviv et de Pretoria, notamment dans le domaine nucléaire et militaire, qui constitue une menace directe non seulement pour les peuples arabe et africain, mais pour l'ensemble du monde.

Conformément aux principes de la Charte des Nations Unies et à ses résolutions, le Koweït a décrété une série de mesures effectives aux plans national et international en vue de briser tous les liens avec le système de l'apartheid en Afrique du Sud. L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) applique un embargo pétrolier contre l'Afrique du Sud depuis 1973. Le Koweït, de concert avec les pays arabes frères exportateurs de pétrole, a adopté une décision ministérielle le 6 mai 1981 concernant l'embargo pétrolier contre le régime d'apartheid en Afrique du Sud qui contient les principaux points suivants.

En premier lieu, exiger de toutes les sociétés opérant dans les pays membres de l'OPEP de ne pas transférer tout ou partie de leur contingent de pétrole ou de dérivés au régime raciste de l'Afrique du Sud.

En second lieu, tous les contrats pétroliers doivent être placés sous contrôle de manière à obliger l'acheteur à livrer la totalité de ses achats au destinataire final mentionné dans les contrats de vente. L'accord préalable du vendeur est requis lorsque le pétrole doit être raffiné dans une raffinerie d'un pays tiers. L'acheteur ou le transporteur est tenu de ne décharger aucune partie de la cargaison en vue de la vendre sur un marché au comptant durant le voyage jusqu'au port de destination spécifié dans le connaissement.

M. Razzoqi (Koweït)

En troisième lieu, étant donné qu'il est de notoriété publique que des pétroliers déchargent leur cargaison dans les ports sud-africains et adoptent pour ce faire divers subterfuges pour tenir secret leur itinéraire et produire des documents falsifiés concernant leur trajet, on pourra exiger du capitaine qu'il présente des documents officiels indiquant les escales du pétrolier sur une période d'au moins un an. Les pétroliers contrevenants ne seront pas autorisés à charger du pétrole et pourront être placés sur une liste noire.

En quatrième lieu, en cas de violation des lois de l'embargo par les sociétés pétrolières ou les pétroliers transporteurs, nous suggérons l'imposition de diverses sanctions allant de l'interdiction de la fourniture du reste de la cargaison sous contrat à l'inscription de leur nom sur une liste noire, ou les deux sanctions à la fois, selon la gravité et le type de l'infraction.

Conformément à sa résolution 37/69 du 9 décembre 1984 concernant l'embargo contre l'Afrique du Sud, l'Assemblée générale a habilité le Comité spécial à charger un groupe d'experts de faire une étude détaillée et de soumettre un rapport sur tous les aspects de l'exportation de pétrole et de produits pétroliers, en vue de l'adoption à l'échelon national et international de mesures pour assurer l'application effective de l'embargo imposé par les pays producteurs et exportateurs de pétrole et de leur politique déclarée concernant l'exportation de pétrole et de ses produits dérivés vers le régime raciste de l'Afrique du Sud. Le Koweït avait l'honneur de présider ce groupe d'experts internationaux. Nous avons présenté un rapport détaillé sur les moyens permettant de renforcer cet embargo et d'en accroître l'efficacité. Le rapport spécifie que les membres de l'OPEP en général et les membres de l'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole (OPAEP) en particulier commercialisent la plus grande partie de leurs exportations dans le cadre de contrats et accords à long terme. Tous les contrats de vente comprennent des dispositions interdisant la fourniture de pétrole à certains pays et ils comportent généralement en annexe la liste des pays auxquels il peut être livré du pétrole. Les deux principaux pays visés par l'interdiction de vente sont les deux régimes racistes de l'Afrique du Sud et d'Israël.

En dépit de toutes ces mesures, l'Afrique du Sud continue à se procurer du pétrole par divers moyens, notamment par l'intermédiaire d'un réseau international de sociétés transnationales occidentales qui ont des intérêts permanents en Afrique du Sud et qui ont investi de grosses sommes d'argent dans le secteur pétrolier et

M. Razzoqi (Koweït)

le secteur énergétique en établissant des usines très coûteuses pour obtenir du pétrole à partir du charbon. De plus l'accroissement du prix du pétrole dans les années 70 a provoqué la prospection pétrolière dans des régions jusque-là considérées peu productives et le développement de la production pétrolière en dehors du cadre de l'OPEP, notamment dans des pays qui sympathisent avec le régime d'apartheid en Afrique du Sud, ce qui a permis à celui-ci de s'approvisionner plus facilement en pétrole et produits dérivés.

M. Razzoqi (Koweït)

Il ne fait aucun doute que parmi les mesures les plus appropriées que la communauté internationale peut adopter pour appuyer la lutte légitime du peuple d'Afrique du Sud, il y a l'application au plan international de sanctions globales contraignantes contre le régime d'Afrique du Sud et l'adoption de mesures contre les pays qui continuent d'entretenir des relations et des liens avec le régime raciste d'Afrique du Sud.

L'Assemblée générale a déclaré que l'apartheid était un crime contre l'humanité et était un régime de terreur et de despotisme. Les dernières actions entreprises par le régime raciste en Afrique du Sud en constituent à n'en pas douter le meilleur exemple. M. Anthony Lewis, dans un article du New York Times en date du 21 octobre 1985, écrivait ce qui suit à propos de l'application de la peine capitale au poète Moloïse :

(L'orateur poursuit en anglais)

"Le Gouvernement" - celui de l'Afrique du Sud, bien sûr - "a suspendu la peine en août; il semblait répondre aux nouvelles preuves apportées et aux appels lancés dans le monde entier en faveur de la clémence. Puis, soudain, il a procédé à l'exécution.

La nuit précédant la pendaison, les soldats ont entouré la maison de la mère du poète à Soweto où elle veillait, et ont jeté des grenades lacrymogènes à l'intérieur. Le lendemain matin, les fonctionnaires ne lui ont pas permis de voir son fils avant qu'il ne meure.

Mme Moloïse est une femme âgée qui ne fait pas de politique et qui avait même dit une fois qu'elle 'avait de la sympathie' pour ceux qui étaient au pouvoir. Maintenant, elle dit que 'ce gouvernement est cruel. Il est vraiment, vraiment cruel.'"

Ce dernier paragraphe faisait le titre du numéro d'un jour du New York Times mais pour la majorité autochtone d'Afrique du Sud, qui souffre les maux du régime de l'apartheid, c'est un "titre" quotidien.

(L'orateur poursuit en arabe)

Le Koweït rend hommage à la lutte du peuple opprimé de l'Afrique du Sud sous la conduite de son mouvement de libération nationale. Le Koweït croit que la lutte pour éliminer l'apartheid et ses maux est une lutte entre le bien et le mal, la liberté et l'esclavage. Nous ne doutons pas que la liberté et le bien finiront par l'emporter et que la majorité noire recouvrera son droit inaliénable, son droit inaliénable et légitime à la liberté et à l'indépendance.

M. ZAIN (Malaisie) (interprétation de l'anglais) : Après presque 40 ans de débats sur la politique de l'apartheid du régime sud-africain, ma délégation ne se propose pas de passer du temps à réaffirmer que nous condamnons l'apartheid ou que nous appuyons inébranlablement les mouvements de libération sud-africains. Nous ne mentionnerons pas davantage les actes cruels, impitoyables et aveugles qui sont perpétrés jour après jour par le régime de Pretoria. Ces faits, et bien d'autres, apparaissent tout à fait clairement à la lecture des rapports du Comité spécial ainsi que d'autres rapports. Cela est clair pour tous ceux qui veulent bien voir et qui ne veulent pas masquer la situation en demandant des rapports "de première main" ou des rapports "plus détaillés". Mon propos, à travers ces observations, est de traiter de la question des sanctions et de demander : si ce n'est pas en Afrique du Sud, où, et si ce n'est pas maintenant, quand?

A cette fin, il est nécessaire de déclarer une fois de plus que l'apartheid est un fléau moral unique en son genre dans le monde contemporain. Il ne s'agit pas simplement du déni de certains droits de l'homme; dans la théorie et en pratique, il s'agit d'un système politique et social de racisme institutionnalisé, appliqué avec rigueur et cruauté, afin d'établir et de maintenir la domination de la minorité blanche sur la majorité noire, laquelle est systématiquement opprimée. L'apartheid fait des Noirs, des Métis et des Indiens sud-africains des esclaves. L'apartheid est au sens propre du mot une version contemporaine du nazisme. Condamner ce fléau comme nous l'avons tous fait ici dans cette salle est facile. Les mots, en effet, ne coûtent rien, mais même en ce qui concerne les simples mots, ma délégation pose la question suivante : quel est l'objectif de cette condamnation? Est-ce que l'objectif est tout simplement que d'une façon ou d'une autre, le régime de l'apartheid soit un peu moins raciste, un peu moins répressif; qu'au lieu de tuer 700 personnes comme il l'a fait l'année passée, il n'en tue "que" 70, qu'au lieu d'en emprisonner des milliers, il n'en arrête peut-être que quelques centaines, de préférence sans trop de publicité et sans que de jeunes enfants soient concernés; qu'il dépense peut-être un peu plus pour l'instruction des Noirs; qu'il améliore un peu les installations dans les bidonvilles; qu'il paie un peu plus les mineurs noirs; qu'il applique un peu moins brutalement sa politique de déplacement forcé des populations; qu'il applique un peu moins rigoureusement la loi relative aux laissez-passer, et ainsi de suite? Ou bien est-ce que l'objectif est la création d'une Afrique du Sud non raciale, démocratique et unie où tous les citoyens aient des droits égaux, notamment le droit le plus fondamental de tous, le droit de vote?

M. Zain (Malaisie)

Tous les gouvernements ont condamné l'apartheid mais ils n'ont pas tous indiqué catégoriquement quel était l'objectif de leur condamnation. Si l'accord ne se fait pas sur l'objectif, toute discussion quant aux moyens et processus est quasiment vide de sens et ne peut que masquer les faits et décevoir. Mon gouvernement attend toujours que tous les gouvernements représentés dans cette salle déclarent que l'objectif est en fait la création d'une Afrique du Sud non raciale, démocratique et unie.

Au lieu de cela, alors que nous entendons d'un ton affligé condamner l'apartheid, nous écoutons également des déclarations beaucoup plus révélatrices selon lesquelles l'Afrique du Sud est un partenaire stratégique dont il convient de maintenir la stabilité. Nous savons également que de grands profits sont réalisés par des sociétés en Afrique du Sud. Nous discernons également des arguments non exprimés de "copinage". Nous entendons également que l'Afrique du Sud est une société complexe, composée de nombreuses minorités dont incidemment les Blancs constituent une seule minorité. Nous entendons également décrire le régime sud-africain, ce régime où les Blancs sont de la race des seigneurs, comme un régime "réformiste". Voyons clairement les choses. Si l'allié de la démocratie en Afrique du Sud est le racisme, si le capitalisme place le profit au-dessus des principes élémentaires de la dignité humaine et si la vie des Blancs a plus de valeur que la vie des Noirs, alors l'image morale de ceux parmi eux qui parlent de démocratie, de liberté et de droits de l'homme est considérablement ternie. Soyons clair. Nous avons déjà entendu ces refrains colonialistes sur les situations complexes que ce soit en Inde, au Kenya, au Zimbabwe ou ailleurs. Voyons bien clairement que les prétendues réformes annoncées par le régime sud-africain ne sont que des mesures de replâtrage et des faux-semblants destinés à apaiser ceux qui en font l'apologie à l'étranger.

M. Zain (Malaisie)

L'abrogation de l'Immorality and Mixed Marriages Act, la ratification d'une nouvelle constitution donnant le droit de vote dans des chambres parlementaires séparées et sans pouvoir aux Sud-Africains métis et indiens mais non à l'écrasante majorité des Sud-Africains noirs, de vagues déclarations au sujet des droits de citoyenneté ou au sujet d'une révision de sa politique de déplacement forcés, et d'autres modifications de pure forme qui portent sur l'endroit où les Sud-Africains noirs peuvent s'asseoir dans les parcs et sur les lieux où ils peuvent aller se distraire, rien de tout cela n'a touché le système d'apartheid dans ses fondements. En fait, aucune de ces mesures ne visait cela. Le nazisme a-t-il été réformé? Non. Donc, de même que le nazisme, l'apartheid ne peut être réformé. Il doit être fondamentalement démantelé et éliminé.

C'est dans ce contexte général que mon gouvernement se sent contraint de parler, avec regret, de la politique d'un Etat Membre avec lequel il entretient des relations très chaleureuses et amicales. Nous n'abordons pas ce sujet pour pointer un doigt accusateur, mais parce que cette politique est au coeur de la question à l'examen. Je veux parler de la politique de ce que l'on appelle l'engagement constructif. C'est une politique qu'il vaudrait mieux décrire comme une politique "d'apaisement destructif". De même que l'infamante politique d'apaisement de Munich, elle s'est révélée un désastre total, non pas tant parce qu'elle n'a nullement persuadé les autorités sud-africaines de modifier d'un iota l'essence même de l'apartheid, mais surtout parce qu'elle leur a fait comprendre que leur allié le plus puissant, dont la politique peut faire toute la différence, ne fera rien, en dernière analyse, pour leur porter préjudice.

Quels ont été en fait les résultats concrets de cette politique que je me dois de continuer à appeler comme il convient, à savoir "politique d'apaisement destructif"?

Premièrement, le régime d'apartheid n'a aucune honte à déclarer qu'il n'acceptera jamais une Afrique du Sud non raciste, démocratique et unie. M. Botha, dans sa déclaration du 15 août, l'a bien précisé, sans aucune équivoque.

Deuxièmement, il a eu l'audace de lancer une vague massive d'arrestations, de répression et de violence, y compris la violence qu'il a déclenchée à dessein.

Troisièmement, il s'est senti encouragé à poursuivre son occupation illégale de la Namibie, surtout après l'introduction du concept du couplage, qu'il n'a pas tardé à faire sien.

M. Zain (Malaisie)

Quatrièmement, il s'est livré à des invasions flagrantes, à des actes de sabotage et de déstabilisation dans les Etats voisins et a également appuyé les éléments dissidents de ces Etats.

Cinquièmement, il a catégoriquement affirmé qu'il rejetait toute forme d'opposition, légale et non violente, au régime d'apartheid. Et tout cela a été affirmé catégoriquement par M. Botha, dans sa déclaration du 15 août. Si je puis me permettre, je voudrais m'attarder quelque peu sur ce dernier point.

Depuis Sharpeville en 1960 jusqu'aux derniers événements qui ont conduit à la proclamation de l'état d'urgence, toute résistance noire sérieuse à l'apartheid s'est heurtée à la violence et à la répression massive de la part du régime sud-africain, et a entraîné la détention des dirigeants, y compris ceux qui participaient à des manifestations pacifiques, les prétendus procès pour trahison, l'emploi de la force brutale pour briser les grèves, l'arrestation des manifestants et des étudiants - dont plusieurs sont âgés de moins de 10 ans - l'interdiction des réunions et des organisations politiques et étudiantes, les déportations, les évictions, les déplacements forcés de communautés, les assignations à résidence, l'intimidation, le harcèlement, etc. Depuis Sharpeville encore, les forces de sécurité sud-africaines ont tué par balles des centaines de manifestants sans armes, et les preuves abondent de tortures et de punitions inhumaines et dégradantes. Le United Democratic Front, dont les bureaux ont été perquisitionnés et dont les principaux dirigeants ont été arrêtés et inculpés de haute trahison, ne faisait que préconiser une résistance passive. Ce qu'on appelle haute trahison est, en fait, toute tentative sérieuse faite pour résister au système d'apartheid et le modifier, y compris les tentatives pacifiques. Face à tout cela, que peuvent faire les mouvements nationalistes noirs?

Puisque je parle des moyens d'apporter un changement, d'autres observations s'imposent.

Le régime sud-africain, voulant attirer la sympathie de ses défenseurs, a utilisé le mot clef de "terrorisme", auquel tous les gouvernements sont naturellement opposés. A cet égard, je voudrais dire ce qui suit :

Premièrement, le régime sud-africain met sur un pied d'égalité tout acte de violence et le terrorisme. Cela, bien entendu, ferait de la guerre d'indépendance américaine elle-même un acte de terrorisme, pour ne citer qu'un seul exemple.

Deuxièmement, les mouvements nationalistes ont, dans l'ensemble, commis très peu d'actes de sabotage. En outre, l'African National Congress (ANC) avait pour

M. Zain (Malaisie)

politique de ne se livrer à des actes de sabotage que lorsqu'il était certain qu'aucun spectateur innocent ne serait blessé. Ce n'est que récemment que l'ANC a annoncé une modification de sa politique, c'est-à-dire qu'il ne s'assurerait plus qu'aucun spectateur innocent ne serait blessé, mais qu'il aurait toujours pour politique de ne pas commettre des actes aveugles de sabotage. Pour un parti politique fondé en 1912, c'est-à-dire avant la plupart des partis politiques qui sont maintenant des gouvernements représentés dans cette enceinte, et qui s'est vu refuser tout droit pacifique de promouvoir le changement, cette retenue est vraiment extraordinaire.

Troisièmement, et c'est le plus important : qui sont en fait les terroristes? Les mouvements nationalistes ou le régime sud-africain lui-même, avec tout son déploiement de forces, qui a tué ou arrêté des milliers et des milliers de personnes, torturé, déporté, harcelé et incarcéré des gens, dont le crime était d'avoir résisté à une politique qui est universellement reconnue comme un fléau moral.

Finalement, qu'il me soit permis de dire que faire le bon apôtre devant la violence dans le cas de l'Afrique du Sud, notamment face à la violence commise par le régime d'apartheid, qui met sur un pied d'égalité l'opresseur et la victime, c'est être ou volontairement aveugle ou, pis encore, cynique et hypocrite.

Par conséquent, voilà la situation : premièrement, le régime sud-africain est catégoriquement décidé à maintenir et à appliquer l'apartheid et, deuxièmement, il est impossible de procéder à un changement pacifique en Afrique du Sud. Ce sont là des faits inéluctables. Alors que devons-nous faire? La persuasion sur un plan privé, comme en atteste la politique d'"apaisement destructif", loin de modifier l'attitude du régime sud-africain, n'a fait que l'encourager dans son intransigeance. Il est dès lors évident pour ma délégation que la seule manière pacifique d'intervenir est d'envisager sérieusement des sanctions, le désinvestissement et le boycottage des produits sud-africains.

L'Assemblée générale, à une très grande majorité, a demandé instamment une politique de sanctions globales obligatoires contre l'Afrique du Sud et un grand nombre d'Etats Membres l'ont appliquée. Le Conseil de sécurité et un certain nombre d'autres Etats sont également convenus de certaines sanctions limitées, bien que l'on n'ait pas fait mention du Chapitre VII de la Charte et qu'elles aient été assorties de nombreuses conditions, sans parler des nombreuses excuses invoquées.

M. Zain (Malaisie)

Mais tout cela n'a pas suffi, et pour des raisons qui sont des plus évidentes. Ce n'est que lorsque ceux qui comptent et qui maintiennent des relations politiques, économiques, militaires et de renseignements importantes et autres relations avec l'Afrique du Sud agiront de façon décisive, ou tout au moins montreront qu'ils veulent agir de manière décisive, que les sanctions prendront tout leur sens.

M. Zain (Malaisie)

Toutefois, des sanctions globales et obligatoires ont fait l'objet d'une vive résistance de la part de ceux dont la politique pourrait faire toute la différence, et à cet égard je voudrais faire les observations suivantes.

Premièrement, les sanctions sont une affaire grave et, lorsqu'on les prend, il faut avoir un objectif sérieux et un plan sérieux pour atteindre cet objectif. Il ne faut pas les entreprendre comme un exercice destiné à rassurer l'opinion publique ou à détourner ou à émuquer des sanctions plus sérieuses. De faibles sanctions de pure forme, sans plan de suivi, sont pires que pas de sanctions du tout.

A ceux qui s'opposent à des sanctions sérieuses, je dis : "Soyez logiques. Ne vous embarquez dans aucun genre de sanctions. Ne vous targuez pas d'avoir pris des sanctions, mais excusez-vous plutôt de manquer de logique lorsque vous vous embarquez dans n'importe quelles sanctions."

Deuxièmement, les sanctions ont pour but de faire savoir aux autorités sud-africaines que nous avons l'intention d'agir.

Troisièmement, cela n'est possible que si les sanctions, même limitées, portent atteinte au Gouvernement sud-africain et commencent à le déstabiliser. Dans les circonstances actuelles notamment, les gouvernements démontreraient de manière spectaculaire le sérieux de leurs intentions s'ils prenaient des mesures afin que leurs banques ne cautionnent pas les banques sud-africaines dans la crise actuelle et s'ils ne s'opposaient pas à la campagne de désinvestissement.

Quatrièmement, il est indispensable d'indiquer la volonté de serrer progressivement la vis s'il n'y a aucun signe de changement dans la direction désirée; ce changement doit certainement comprendre un engagement de la part du régime sud-africain de créer une Afrique du Sud unie, démocratique et non raciale; première mesure indispensable, après quoi il devrait naturellement lever l'état d'urgence actuel et négocier avec les dirigeants noirs reconnus, ce qui impliquerait la libération des prisonniers politiques, y compris, et surtout, Nelson Mandela.

Cinquièmement, il vaut peut-être la peine de traiter ici de l'argument selon lequel des sanctions porteraient préjudice à la population noire d'Afrique du Sud. Nous répondons que nous devons cesser de prendre des airs protecteurs. Si les dirigeants noirs disent, comme ils l'ont fait, qu'ils appuient les sanctions - et certes le chef Luthuli, lauréat du prix Nobel de la paix, avait déjà demandé un boycottage international de l'Afrique du Sud à la fin des années 50 - dans ce cas,

M. Zain (Malaisie)

ce n'est pas nous qui "savons mieux". Permettez-moi de dire qu'il y a aussi un certain élément d'hypocrisie à se préoccuper maintenant du bien-être des Noirs alors que nous connaissons tous les souffrances qu'ils endurent depuis si longtemps.

Sixièmement, ma délégation voudrait savoir ceci : si, comme on l'a parfois soutenu, il est difficile d'appliquer des sanctions à l'Afrique du Sud en raison de la vigueur de son économie, veut-on dire que des sanctions, en tant qu'arme de la communauté internationale prévue par la Charte, ne doivent être imposées qu'aux Etats faibles? Si les sanctions ne sont pas applicables dans le cas de l'Afrique du Sud, quand seront-elles jamais appropriées? C'est pourquoi je demande : Sinon en Afrique du Sud, où? Sinon maintenant, quand?

Ayant été témoins de tant d'effusions de sang déjà en Afrique du Sud au cours de ces 25 dernières années et de sursauts périodiques de résistance toujours réprimés sauvagement grâce à la puissance militaire du régime d'apartheid sud-africain, certains sont persuadés - quand ils n'espèrent pas - que le sursaut actuel sera, lui aussi, réprimé, malheureusement, sans doute avec plus de sang et plus de violence que jamais. Cependant, nous avons tous vu qu'à chaque nouvelle vague de résistance, les options diminuaient et la violence augmentait. Le régime sud-africain oeuvre de toutes ses forces à provoquer la violence et à détruire une atmosphère plus neutre de modération et de non-racisme. Il espère nous acculer au choix entre un régime blanc prétendument démocratique et un gouvernement noir prétendument racial, et s'attend bien que certains choisiront ce qu'ils considèrent comme le moindre de deux maux : racisme plutôt que radicalisme. Et, je regrette de devoir dire que l'on peut entrevoir encore la chose à l'heure actuelle. C'est à nous qu'il appartient d'empêcher cela et d'insister pour qu'un choix se situe entre démocratie et racisme, liberté et répression, justice et force.

Ce ne sera pas facile. Ce qui me stupéfie toujours, c'est la patience, la tolérance et les bons sentiments des mouvements de libération d'Afrique du Sud qui sont le mieux symbolisés dans ces lignes d'un poète sud-africain :

Là où finit l'arc-en-ciel

Il y aura un lieu, mon frère,

Où le monde pourra chanter toutes sortes de chants,

Et nous allons chanter ensemble, mon frère,

Toi et moi, bien que tu sois blanc et que je ne le sois pas,

Ce sera un triste chant, mon frère,

Car nous n'en connaissons pas la mélodie.

M. Zain (Malaisie)

C'est une mélodie difficile à apprendre.

Mais nous saurons l'apprendre, mon frère, toi et moi.

Il n'y a pas de mélodie qui soit une mélodie noire.

Il n'y a pas de mélodie qui soit une mélodie blanche.

Il n'y a que la musique, mon frère, là où finit l'arc-en-ciel."

C'est ici, aux Nations Unies, qu'il nous incombe d'agir, et d'agir maintenant, si nous voulons que l'Afrique du Sud arrive bientôt à l'endroit "où finit l'arc-en-ciel".

M. KULAWIEC (Tchécoslovaquie) (interprétation du russe) : Depuis leur création en 1945, les Nations Unies n'ont cessé de poursuivre la lutte pour l'élimination totale du colonialisme, du racisme et de l'apartheid. Néanmoins, plus de 20 millions d'Africains, qui constituent la population autochtone de la République d'Afrique du Sud, subissent une discrimination et une exploitation raciales dures et cruelles.

Les événements qui se sont déroulés en Afrique du Sud au cours de cette dernière année ont montré que les conditions de vie de la population noire avaient continué de se détériorer. Il y a également eu une escalade de violence qui a coûté la vie à des centaines d'innocents. La création d'enclaves officiellement autonomes à l'intérieur de l'Afrique du Sud accentue encore la séparation entre les Noirs et les Blancs. L'agressivité montante du régime d'apartheid contre des Etats souverains voisins a suscité une grande inquiétude dans la communauté internationale. Ces actes du régime sud-africain ont provoqué des contre-mesures justifiées de la part des millions d'habitants de l'Afrique du Sud et sont de plus en plus vigoureusement condamnés par la communauté internationale.

M. Kulawiec (Tchécoslovaquie)

Le Gouvernement de l'Afrique du Sud n'a pas manifesté la volonté de trouver une issue nécessaire à la situation qui s'est créée. Rejetant soudain le masque du libéralisme, il est passé de réformes constitutionnelles trompeuses qui ne servaient qu'à camoufler l'application de la politique d'apartheid à la proclamation de l'état d'urgence. Cette mesure n'est rien d'autre qu'une tentative désespérée d'arrêter le mouvement irréversible de libération nationale. L'armée et la police ont reçu des pouvoirs étendus pour réprimer tout trouble ou manifestation contre le régime raciste. Au cours des deux mois qui se sont écoulés depuis la proclamation de l'état d'urgence, des centaines de personnes ont été tuées et des milliers d'autres ont été jetées derrière les barreaux. Les racistes n'hésitent même pas à tirer sur les enfants. Etant donné la situation tendue en Afrique du Sud depuis la proclamation de l'état d'urgence, les moyens d'information africains ont mis en garde contre l'agressivité croissante des agents provocateurs des services secrets sud-africains et de la Central Intelligence Agency (CIA) américaine, qui font de leur mieux pour subvertir le mouvement contre l'apartheid.

La politique cruelle de répression intérieure menée par le régime de Pretoria a conduit plusieurs pays au bord d'une véritable guerre civile, avec toutes les conséquences que cela entraîne et qui représentent une menace grave à la paix et à la sécurité internationales.

Par ses actes barbares, le régime de Pretoria bafoue l'Organisation des Nations Unies, le Mouvement des pays non alignés, l'Organisation de l'unité africaine et l'opinion publique mondiale dans son ensemble, qui exige qu'il soit mis fin immédiatement et à jamais à l'apartheid, cette manifestation la plus ignominieuse de la discrimination raciale, crime flagrant contre l'humanité et violation grossière des droits de l'homme.

En plus de l'oppression de sa propre population, l'Afrique du Sud lance des agressions à grande échelle contre des pays voisins, comme en témoignent la tentative d'un commando sud-africain de détruire les installations pétrolières de Cabinda, en Angola, l'attaque terroriste dans un autre pays indépendant, le Botswana, et la dernière violation grossière de la souveraineté de l'Angola par des unités régulières de l'armée sud-africaine. Tous ces actes de terrorisme ont été fermement condamnés par le Conseil de sécurité des Nations Unies, de même que la tentative de l'Afrique du Sud d'imposer une solution néo-colonialiste à la question

M. Kulawiec (Tchécoslovaquie)

de Namibie en y établissant un gouvernement fantoche pour continuer d'exploiter sans merci ce pays et l'utiliser comme base pour lancer de nouvelles agressions contre des pays voisins.

La politique d'apartheid serait impossible sans les largesses et sans l'aide multiforme et systématique que reçoit le régime de Pretoria de la part des Etats-Unis, d'Israël et de certains pays occidentaux. Il est vrai que nous avons entendu en cette salle les représentants des pays occidentaux condamner la politique d'apartheid du Gouvernement sud-africain. Cependant, leur coopération économique et même militaire avec le régime raciste d'Afrique du Sud se poursuit en dépit de l'embargo sur la fourniture d'armes à ce pays. Les Etats-Unis et leurs alliés ne voient en Afrique du Sud que leurs propres intérêts économiques. Environ la moitié des matières premières stratégiques, comme le cobalt, le chrome, le manganèse et le platine, dont les pays occidentaux ont besoin, sont importées d'Afrique du Sud. En retour, l'Afrique du Sud bénéficie d'énormes investissements. A ce jour, les investissements des Etats-Unis en Afrique du Sud sont évalués au minimum à 15 milliards de dollars; ceux du Royaume-Uni, à 12 milliards de livres sterling et ceux de la République fédérale d'Allemagne à plus de 6 milliards de marks. Devant une telle situation, il n'est pas étonnant qu'à la précédente Assemblée générale des Nations Unies, lors des votes sur sept projets de résolution sur l'apartheid, les Etats-Unis aient voté cinq fois contre et se soient abstenus deux fois, que le Royaume-Uni ait voté deux fois contre et se soit abstenu cinq fois; que la République fédérale d'Allemagne ait voté deux fois contre et se soit abstenue deux fois.

Des relations commerciales avantageuses constituent la raison principale pour laquelle les Etats-Unis et certains de leurs alliés se prononcent contre l'adoption de sanctions économiques obligatoires contre l'Afrique du Sud. L'argument selon lequel les sanctions économiques nuiraient aux travailleurs sud-africains n'est pas fondé. En réalité, la situation est bien différente. Ce n'est qu'en rompant totalement toutes les relations avec l'Afrique du Sud, et notamment les relations économiques, que l'on pourra porter un coup grave au régime d'apartheid, qui, de l'avis de l'écrasante majorité des habitants de l'Afrique du Sud, comme d'ailleurs de la communauté mondiale dans son ensemble, ne peut faire l'objet de réformes mais doit être totalement éliminé.

M. Kulawiec (Tchécoslovaquie)

L'impérialisme international a également développé ses relations avec l'Afrique du Sud dans les domaines politique et militaire. A cet égard, la mesure la plus insensée a été la création d'un potentiel nucléaire en Afrique du Sud grâce à certains Etats impérialistes et à Israël. L'Afrique du Sud, qui n'est pas partie au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, dispose ainsi de la possibilité de produire des armes nucléaires. Le résultat de cette coopération multiforme est la création de facto, en Afrique australe, d'un bloc politico-militaire officieux qui comprend certains pays impérialistes et l'Afrique du Sud. Ce bloc est dirigé contre les mouvements de libération nationale et le continent africain dans son ensemble. L'impérialisme international crée ainsi une base militaire et politique importante dans l'hémisphère sud que le général sud-africain Roberts a appelé le "porte-avion de l'OTAN".

Dès 1963, notre pays a rompu les relations diplomatiques, économiques, culturelles et autres avec le régime sud-africain; il a pratiqué sans relâche le boycottage de l'Afrique du Sud. Nous condamnons fermement la terreur déchaînée contre les Africains après la proclamation de l'état d'urgence, ainsi que les actes d'agression de l'Afrique du Sud contre des pays voisins et son occupation illégale de la Namibie.

M. Kulawiec (Tchécoslovaquie)

Nous exigeons la libération inconditionnelle de tous les prisonniers politiques, et tout d'abord de Nelson Mandela, président de l'African National Congress d'Afrique du Sud (ANC). Nous continuerons de lutter comme par le passé pour la mise en oeuvre, sans compromis, de toutes les mesures qui ont été proposées par l'ONU, les organismes qui lui sont associés et d'autres organisations, en vue de l'élimination, le plus rapidement possible, du colonialisme, du racisme et de l'apartheid en Afrique australe. A l'instar de la majorité des peuples du monde, nous estimons que la politique raciste de l'Afrique du Sud représente une menace pour la paix et la sécurité internationales et que la situation actuelle en Afrique australe exige l'adoption de sanctions complètes à l'encontre de l'Afrique du Sud, conformément au Chapitre VII de la Charte des Nations Unies.

La République socialiste tchécoslovaque se déclare pleinement solidaire des peuples de l'Afrique du Sud et de la Namibie, ainsi qu'avec leurs mouvements de libération nationale avec, à leur tête, l'African National Congress et la South West Africa People's Organization, qui luttent contre la discrimination raciale et le colonialisme. Nous accordons et continuerons d'accorder, par l'entremise d'organisations gouvernementales et non gouvernementales tchécoslovaques, une assistance multiforme à ces mouvements, jusqu'à ce qu'ils soient finalement victorieux.

La Tchécoslovaquie appuie pleinement l'appel lancé au cours de la trente-neuvième session de l'Assemblée générale à la communauté internationale pour qu'elle accorde aide et assistance aux Etats de première ligne afin qu'ils puissent défendre leur souveraineté et leur intégrité territoriale contre les actes d'agression, les pressions politiques et économiques et les menaces provenant du régime raciste d'Afrique du Sud.

La délégation tchécoslovaque continuera à appuyer toutes les mesures tendant à éliminer réellement l'apartheid.

M. NOORANI (Pakistan) (interprétation de l'anglais) : Les Nations Unies examinent la question de la discrimination raciale en Afrique du Sud depuis près de quatre décennies. Il conviendrait qu'à l'occasion du quarantième anniversaire de leur création, les Nations Unies puissent prendre des mesures concrètes en vue de l'élimination définitive de l'apartheid.

M. Noorani (Pakistan)

La discrimination raciale, sous quelque forme que ce soit, répugne à l'esprit fondamental et aux principes de l'Islam. C'est pourquoi le Pakistan a été l'un des premiers Etats Membres à soulever la question de l'apartheid à l'ONU.

L'apartheid a été créé pour essayer de justifier la persistance de la colonisation de l'Afrique australe. Il viole toutes les normes et principes reconnus des droits de l'homme, y compris les buts et principes de la Charte des Nations Unies. Au cours des 40 dernières années, les Nations Unies ont condamné l'apartheid à maintes reprises en tant que crime, que tache sur la conscience de l'humanité et que menace pour la paix et la sécurité internationales. En dépit de la volonté unanime de la communauté internationale, l'apartheid a survécu. En fait, la répression par laquelle il se caractérise s'est intensifiée alors même que que le régime de Pretoria clamait bien haut avoir procédé à de prétendues réformes.

Il est regrettable que de grandes nations démocratiques, qui défendent la cause de la liberté et de la dignité humaines avec tant de vigueur ailleurs, soient prêtes à compromettre leurs principes en échange de matières premières ou de profits réalisés grâce à l'exploitation cruelle de la majorité de la population sud-africaine. Il ne saurait y avoir d'"engagement constructif" en présence d'un système aussi manifestement exploiteur, oppresseur et néfaste.

L'appui explicite ou implicite accordé au régime raciste par certains Etats puissants l'ont encouragé à intensifier son oppression à l'intérieur, à faire échec à la libération nationale de la Namibie et à commettre des actes d'agression incessants contre des Etats voisins, y compris l'Angola, le Mozambique et le Botswana. Comme l'évêque Desmond Tutu l'a déclaré hier, l'appui accordé à cette politique raciste est certainement raciste.

La majorité de la population de l'Afrique du Sud endure l'ignominie et l'oppression de l'apartheid depuis trop longtemps. En fait, sous couvert de changement, le système d'apartheid a accentué plus encore sa cruauté et son exploitation à son égard. Même des mouvements de protestation pacifiques ont donné lieu à une réaction féroce, comme à Sharpeville, Soweto, Uitenhage et autres cités.

Depuis le début de cette année, le peuple d'Afrique du Sud s'est lancé dans un combat résolu contre l'apartheid. Ce combat bénéficie de l'appui des peuples du monde entier. Pretoria a réagi avec plus de brutalité que d'habitude aux mouvements de protestation qui se sont répandus à travers les villes sud-africaines.

M. Noorani (Pakistan)

Cependant, même l'imposition d'un état d'urgence implacable, les arrestations massives et la brutalité policière aveugle n'ont pu empêcher la vague de la liberté de déferler sur le pays. Les sacrifices héroïques qui ont été consentis ont rapproché le jour où l'apartheid et le colonialisme seront éliminés de l'Afrique australe. Le peuple pakistanais pleure sur le sort des centaines de personnes innocentes, notamment des femmes et des enfants, assassinés ou mutilés par la police de Pretoria parce qu'elles revendiquaient leur droit inné à la justice et à l'égalité dans leur propre patrie. La mort d'enfants, lâchement assassinés à titre de représailles, et la destruction du foyer de Mme Mandela symbolisent la banqueroute morale du régime raciste. Il est bien évident que le gouvernement de la minorité blanche n'a aucun pouvoir de représentation du peuple sud-africain avec lequel il est en guerre. Les représentants du peuple sud-africain sont l'African National Congress d'Afrique du Sud et le Pan Africanist Congress d'Azanie, ainsi que des leaders comme Nelson Mandela.

En cette quarantième session anniversaire, l'Assemblée générale a la responsabilité morale et historique de concevoir des mesures efficaces en vue de l'élimination de l'apartheid. Il est maintenant évident que la communauté internationale est en mesure d'influer sur l'issue de la lutte menée contre l'apartheid en Afrique du Sud. Contrairement à ce que certains pensent, l'économie sud-africaine est sensible à l'environnement économique extérieur. L'imposition de sanctions peut être un moyen efficace de persuader le régime raciste de venir à résipiscence. La majorité de la population de l'Afrique du Sud et les Etats de première ligne sont tout à fait prêts à consentir les sacrifices que des sanctions contre l'Afrique du Sud pourraient entraîner.

Il convient de constater que la logique et l'efficacité de sanctions en tant qu'instrument contre l'apartheid sont maintenant universellement reconnues. Le Pakistan note également avec satisfaction que des mesures ont été prises volontairement à l'encontre de l'Afrique du Sud même par ceux qui, auparavant, mettaient en doute l'efficacité des sanctions.

Néanmoins, le Pakistan estime que les mesures recommandées jusqu'à présent par le Conseil de sécurité et appliquées par certains de ses membres permanents ne constituent qu'un premier pas. Pour être pleinement efficaces, les sanctions contre l'Afrique du Sud doivent être universelles et complètes. En outre, il serait très regrettable que les mesures limitées adoptées jusqu'ici ne servent qu'à

M. Noorani (Pakistan)

neutraliser la demande formulée actuellement par l'opinion publique mondiale pour qu'une action efficace soit entreprise contre l'apartheid. C'est pourquoi le Pakistan demande instamment une fois de plus que le Conseil de sécurité, conformément aux avertissements contenus dans ses propres résolutions, décide rapidement d'imposer des sanctions complètes et obligatoires à l'encontre de l'Afrique du Sud.

M. Noorani (Pakistan)

Le Conseil de sécurité doit également reconnaître que la situation qui apparaît en Afrique du Sud constitue une grave menace à la paix et à la sécurité internationales. C'est pourquoi il doit envisager d'autres mesures prévues au Chapitre VII de la Charte afin d'endiguer les tendances agressives de la politique d'apartheid et d'obtenir sa prompte élimination.

Pour leur part, les Etats Membres peuvent contribuer à la lutte contre l'apartheid en apportant une assistance morale et matérielle aux mouvements de libération sud-africains et en renforçant l'isolement de Pretoria, dans les domaines politique, économique et autres. Dans ce contexte, le Pakistan appuie l'adoption d'une convention internationale contre l'apartheid dans les sports.

Le Pakistan estime que les demandes précisément formulées à la récente Conférence du Commonwealth constituent une base raisonnable pour assurer la transition vers un gouvernement démocratique et majoritaire en Afrique du Sud. Nous espérons que Pretoria répondra de façon positive à ces demandes. Ce pourrait être là la dernière occasion qui permette de mettre fin à l'apartheid par la voie du dialogue. Si le régime raciste ne bouge pas, il est inévitable que la majorité de la population d'Afrique du Sud et ses dirigeants n'auront d'autre choix que d'intensifier leur juste lutte contre l'apartheid par tous les moyens. L'explosion qui s'ensuivrait en Afrique australe entraînerait de larges effusions de sang et de grandes souffrances et aurait de graves répercussions à long terme pour la paix et la sécurité régionales et mondiales.

La lutte pour la libération et l'autodétermination a vraiment commencé en Afrique du Sud. Le Pakistan se tient prêt à participer à toutes mesures internationales et à fournir toute aide morale et matérielle dont a besoin le peuple opprimé et vaillant d'Afrique du Sud pour faciliter le triomphe inévitable de sa lutte contre l'apartheid.

La séance est levée à 13 h 35.